

FIN DE LA VISITE OFFICIELLE DE TEBBOUNE EN ARABIE SAOUDITE

Entretiens avec le Serviteur des Lieux saints et le Prince héritier

P. 24

ALGÉRIE-TUNISIE

M. Djerad félicite le nouveau Chef du gouvernement tunisien

P. 24

ALGÉRIE-DIPLOMATIE

L'ancien diplomate Idriss El-Djazairi n'est plus

P.p 2-24

DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE

Une réserve pour la production agricole nationale

Objet de politiques publiques soutenues visant à lui garantir les meilleures conditions de développement, l'agriculture saharienne a nettement augmenté sa contribution à la production agricole nationale. Devant les députés, en séance de questions aux membres du gouvernement, le ministre de l'Agriculture a indiqué jeudi que «les produits agricoles de la région saharienne avaient enregistré une nette hausse, avec une contribution à la production agricole nationale de près de 21,6 %, soit 755 milliards de DA.» Inutile d'être expert pour conclure que c'est là une des pistes essentielles pour une véritable sortie de la dépendance aux hydrocarbures.

DKnews



RÉFORME DE LA JUSTICE

"Les réalisations de l'Algérie «louables»"

P. 3

STRATÉGIE NATIONALE DE TOURISME

Blida choisie en tant que wilaya pilote

P. 4

LOGEMENT

"Opération de recensement de la demande nationale"

P. 3

EDUCATION

Sit-in des enseignants et travailleurs de l'Unpef devant l'annexe du ministère de l'Éducation

P. 3

SANTÉ

ARTHROSE :

Quels sont les traitements possibles?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (20^e JOURNÉE) :

Choc CRB-JSK, le MCA en quête de confirmation

P. 21



MUSIQUE-RAI
La première édition «50 ans de la chanson rai» début août à Oran

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites à Batna

P. 24

AIR ALGÉRIE

Des promotions sur le réseau international

La compagnie «Air Algérie» propose des promotions allant jusqu'à 60% de réductions sur les tarifs de vols sur le réseau international, a-t-on appris jeudi à l'occasion de la 11e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de la restauration qui se poursuit à Oran. Le vice-directeur commercial à la direction régionale de la compagnie, M. Madjiri Abdelkader a indiqué, en marge de cette manifestation organisée au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran que Air Algérie propose à ses clients des réductions de 60% pour les vols internationaux à partir de tous les aéroports d'Algérie.



La durée de validité de ces promotions court jusqu'au 24 octobre en cours, a fait savoir Madjiri Abdelkader.

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mermouri avait présidé, mercredi, l'ouverture de la 11e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de la restauration qui s'étale jusqu'à samedi prochain avec la participation de 300 exposants.

CORONAVIRUS

Air Algérie suspend ses vols vers les lieux Saints de l'islam

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé jeudi la suspension de ses vols vers les lieux Saints de l'islam en raison de l'épidémie du coronavirus. Cette «disposition préventive» intervient suite aux recommandations des autorités saoudiennes qui ont décidé de «suspendre à titre provisoire les entrées dans le royaume pour réaliser la Omra», afin «de prévenir l'arrivée du nouveau coronavirus dans le royaume et sa propagation». La reprise des vols d'Air Algérie vers les lieux Saints de l'islam reste tributaire de la décision des Saoudiens de rouvrir leurs territoires pour les pèlerins, a affirmé à l'APS le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi. Toutefois, un plan de rapatriement des pèlerins algériens sera assuré par la compagnie nationale afin de préserver leur santé, selon M. Andaloussi. Deux vols à vide ont déjà décollé ce jeudi, à partir d'Oran et Constantine, pour permettre l'évacuation des Algériens sur place.

BOURSE D'ALGER

Lancement prochain d'une nouvelle plateforme de trading en ligne



La Bourse d'Alger prépare le lancement prochain d'une nouvelle plateforme de trading en ligne répondant aux normes internationales, a indiqué jeudi un communiqué de cet établissement financier.

Un exposé de cette nouvelle plateforme a été présenté par le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, à l'occasion de la visite du ministre de la micro entreprise, des start-ups et de l'économie de la connaissance, Yacine Djeridene, ainsi que le ministre délégué chargé des start-ups, Yacine Oualid, a précisé la même source.

M. Djeridene et M. Oualid qui ont été invités à ouvrir la séance de cotation, en présence des intermédiaires de bourse (IOB) ont également reçu des explications sur le déroulement d'une séance de négociation au niveau du parquet par M. Benmouhoub qui était accompagné du président de la commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Abdelhakim Berrah.

La délégation ministérielle a aussi assisté à une présentation de la Bourse d'Alger, ainsi que le processus d'introduction des sociétés, ajoute le document.

La visite a été l'occasion au directeur général de la Bourse d'Alger, d'exposer les solutions possibles à mettre en œuvre pour développer le marché financier et à même d'assurer un soutien aux entrepreneurs algériens, notamment les jeunes, selon le communiqué.

JUSTICE

Report du procès de Abdelghani Hamel et de Berrachdi au 19 mars



Le juge près le tribunal de Blida a décidé, jeudi, de reporter au 19 mars prochain le procès dans l'affaire impliquant Abdelghani Hamel, ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), et Noureddine Berrachdi, ancien chef de Sûreté de la wilaya d'Alger.

La décision du report du procès a été prise à la demande du collectif de défense de l'accusé Noureddine Berrachdi, en raison de l'absence de certains témoins, et à leur tête l'ancien ministre de la Justice, Tayeb Louh, qui se trouve à l'hôpital, selon le même collectif.

Le collectif de défense de Berrachdi a demandé, en outre, la mise en liberté provisoire de son client jusqu'à la date de l'audience, demande qui a été rejetée par le Tribunal.

Ont assisté à cette audience les deux accusés Abdelghani Hamel et Noureddine Berrachdi, poursuivis pour "abus de fonction", ainsi que des témoins, dont Chikhi Kamel dit "El Bouchi", détenu dans une affaire de corruption, et des cadres de la sûreté nationale.

M'SILA

Placement d'un cadre en détention provisoire et deux autres sous contrôle judiciaire dans une affaire de corruption

Le juge d'instruction près le tribunal de M'sila a ordonné mercredi le placement en détention provisoire d'un cadre de la direction locale de la santé, et deux autres cadres, l'un de la santé et l'autre de la fonction publique, sous contrôle judiciaire, dans une affaire de corruption, a-t-on appris jeudi auprès d'une source judiciaire.

La même source a ajouté que les concernés sont poursuivis pour "trafic d'influence" et "faux et usage de faux".

L'enquête dans cette affaire a été déclenchée suite à une plainte déposée par le représentant syndical de la direction local de la santé, évoquant "une manipulation des résultats d'un concours de recrutement d'un administrateur à la direction locale de la santé", a-t-on détaillé.

Selon la même source, l'enquête dans cette affaire est toujours en cours.

TIARET

Gel de l'activité de l'APC de Dahmouni

L'activité de l'assemblée populaire communale (APC) de Dahmouni (wilaya de Tiaret) a été gelée dernièrement à cause d'un blocage, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Le wali de Tiaret Mohamed Amine Dramchi a décidé de geler l'activité de l'APC de Dahmouni et de désigner une instance présidée par le secrétaire général de la commune pour diriger les affaires de cette collectivité locale, suite à un blocage au sein de l'assemblée élue.

Par ailleurs, le wali de Tiaret a décidé de la suspension à titre conservatoire de 4 membres de l'APC de Meghila dont le P/AC pour des poursuites judiciaires, a-t-on indiqué.

Engouement du public pour «les portes ouvertes» sur la base aérienne de Biskra



Un engouement visible du public a été observé jeudi pour la manifestation «portes ouvertes» sur les forces aériennes à la base «Ahmed Abdelidi» de Biskra relevant de la 4ème région militaire. Le commandant de l'air à la 4ème RM le général, Brahim Brahimi a indiqué au cours de la cérémonie d'ouverture au nom du commandant des forces aériennes que l'objectif de la manifestation est de renforcer les liens entre la société et son armée et de présenter au public les réalisations faites et le degré de professionnalisme des forces aériennes. Les visiteurs de la base en majorité des jeunes ont reçu des informations sur l'évolution de l'arme de l'air algérienne, les modèles d'avions et hélicoptères dont elle dispose et le matériel utilisé pour l'accomplissement de ses tâches multiples.

Des documentaires ont été projetés pour présenter au public le travail des unités aériennes, les interventions militaires spéciales et humanitaires et des exhibitions d'escadres d'avions de combat.

Ces portes ouvertes qui s'inscrivent dans le cadre du programme de communication du ministère de la Défense Nationale se poursuivent jusqu'au 29 février.(APS)

SÛRETÉ NATIONALE
2e édition de la Journée d'information et de formation sur l'expertise médicale

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé jeudi au Centre de formation technique continue à Alger, la 2e édition de la Journée d'information et de formation sur l'expertise médicale dans la Sûreté nationale, au profit des médecins chargés du contrôle médical.

Selon un communiqué de la DGSN, la Journée de formation a vu la présence de plus de 100 médecins, experts, cadres de la SN, ainsi que de représentants de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). La même source précise que cette Journée d'information et de formation, dont le lancement a été supervisé à la Direction de l'Administration générale à Hydra, par le contrôleur de police, Bouhamed Boubekeur, Directeur de la santé, de l'action sociale et des sports, le contrôleur de police, a porté sur plusieurs axes, dont «l'évaluation du bilan des activités des comités médicaux régionaux de la Sûreté nationale et l'apport de l'appui humain, matériel et logistique pour l'exercice des missions dans de meilleures conditions». Les experts participant à cette édition ont passé en revue, lors de leurs interventions, «les différentes mesures nouvelles et modernes dans le domaine du contrôle médical, y compris l'actualisation des connaissances et la consolidation du partenariat entre la DGSN et la CNAS, à travers la formation continue au profit des médecins-consultants et des contrôleurs relevant de la sûreté nationale au service des personnels de la SN», conclut le communiqué.

DÉCÈS

L'ancien diplomate Idriss El Djazairi n'est plus

L'ancien diplomate algérien et un des arrières petits-fils de l'Emir Abdelkader, Idris El Djazairi, est décédé jeudi soir à l'âge de 88 ans, a annoncé sa famille vendredi.

Expert émérite en relations internationales, le défunt a été notamment ambassadeur de l'Algérie à Washington dans les années 1990. Tout récemment, on avait fait appel à ses bons offices dans le conflit au Venezuela et dans la levée de l'embargo sur le Soudan.

Il était aussi, des années durant, président d'honneur et membre fondateur de la Fondation Emir Abdelkader.



EN VISITE À SIDI BEL-ABBÈS

M. Feniche met l'accent sur l'importance d'activer le rôle de l'avocat à faire progresser l'inconstitutionnalité d'une loi

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche a mis l'accent, jeudi à Sidi Bel-Abbès, sur l'importance d'activer le rôle de l'avocat à faire valoir l'inconstitutionnalité d'une loi.

Lors d'une journée d'étude sur "le rôle de l'avocat à activer le mécanisme de faire progresser l'inconstitutionnalité des lois", organisé à la maison du bâtonnat de Sidi Bel-Abbès, il a insisté sur l'activation du rôle de l'avocat contenu dans l'article 188 de la Constitution, qui stipule le droit du justiciable à défendre par son avocat devant n'importe quelle juridiction la non constitutionnalité d'un verdict dans conflit. M. Feniche a affirmé que l'article 188 de la Constitution est venu soutenir les libertés et droits fondamentaux des justiciables, soulignant que l'organisation de cette journée d'étude vise à expliquer les dispositions de cet article et à situer son importance, d'autant plus que le justiciable doit savoir qu'il a le droit de l'activer par le biais d'une procédure judiciaire distincte devant n'importe quel tribunal.

Le président du barreau de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Othmani a mis l'accent sur l'importance de ce mécanisme dans la protection des droits et des libertés du justiciable, soutenant que ce mécanisme



est un contrôle dimensionnel des textes législatifs. Il a également souligné que toute atteinte aux libertés et droits prévus comme stipulé dans la Constitution, permet au justiciable, par l'intermédiaire de son avocat, d'introduire une requête indépendante du litige,

civile ou pénal soit-il, pour faire valoir l'inconstitutionnalité d'une loi. Les intervenants dont des avocats et juristes ont animé, lors de cette journée d'étude initiée par le barreau de Sidi Bel-Abbès à la maison du bâtonnat sous le patronage du Conseil constitutionnel, plu-

sieurs communications abordant, en outre, l'adoption d'un contrôle judiciaire sur la constitutionnalité des lois, les mécanismes à faire progresser l'inconstitutionnalité des lois, l'inconstitutionnalité des lois et la décision du Conseil constitutionnel.

ALGÉRIE/ONU

"Les réalisations de la réforme de la justice en Algérie «louables»"

La représentante de l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (ONUDC) pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Mirna Bouhabib a déclaré, jeudi à Tipasa, que les réalisations de l'Algérie en matière de réforme de la justice, notamment celles liées à l'administration pénitentiaire "méritent d'être saluées".

Au terme de la session de formation supervisée par le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Fayçal Bourbala à l'École nationale des fonctionnaires de l'Administration pénitentiaire de Koléa (Tipasa) au profit de directeurs d'établissements pénitentiaires libyens dans le cadre de la coopération tripartite "Algérie-Libye-ONU", la responsable onusienne a indiqué que "l'Algérie a accompli des réalisations qui méritent d'être saluées dans le cadre de ses réformes ambitieuses du secteur de la justice, notamment l'administration pénitentiaire qui a engagé de larges réformes depuis 2003".

L'ONUDC "compte grandement sur la grande expérience des experts algériens et leur disposition à partager cette expérience avec les pays du voisinage et les pays africains".

Se félicitant de l'ouverture récente d'un office des Nations Unies contre les drogues

et le crime à Alger, Mme Mirna a salué les efforts du ministère des Affaires étrangères qui "appuie les activités de l'office sur tous les plans".

L'Algérie a ouvert les portes de ses établissements pénitentiaires aux experts de l'ONUDC, ce qui leur a permis de s'enquérir davantage de l'expérience de l'Algérie en matière de réforme pénitentiaire, notamment suite à la participation des experts algériens aux réunions de Vienne pour débattre de la mise en place d'outils pour l'administration des établissements pénitentiaires".

L'Algérie a tiré profit des expériences des autres pays et a veillé à les adapter à son contexte et à ses traditions, faisant d'elle l'un des meilleurs modèles réussis dans la région".

Concernant la coopération algéro-libyenne à l'initiative de l'ONU en collaboration avec la Hollande à travers ce programme de formation qu'assure l'Administration pénitentiaire aux frères libyens, la responsable a affirmé la forte volonté de la partie libyenne à mettre en œuvre le programme.

Elle a affirmé à ce propos que le ministre libyen de la Justice, Mohamed Lamoum s'est félicité, lors d'une rencontre en Tunisie avec Mme Christina Albertine, re-

présentante régionale du Moyen Orient et Afri que du Nord de l'ONUDC, du niveau de partenariat avec l'Algérie tout en exprimant de voir, dans un proche avenir, l'organisation de sessions de formation.

S'agissant de la qualité de la formation dont ont bénéficié 19 directeurs de pénitenciers libyens, la même responsable a précisé que cette formation revêtait une importance particulière, en ce sens qu'elle a profité à des gestionnaires chargés de faire respecter les droits des prisonniers et de la gestion des établissements pénitentiaires conformément aux standards mondiaux.

Cette session de formation permettra aux frères libyens de concrétiser leur programme visant la mise en place d'un système pénitentiaire moderne conformément aux normes internationales des droits des prisonniers et les règles de Nelson Mandela et les règles de Bangkok. Il convient de rappeler que la session à laquelle ont pris part, en plus de la représentante de l'ONUDC, l'ambassadeur néerlandais à Alger, en tant que la partie sponsor du programme, ainsi que le Chef de la police judiciaire libyenne et représentant du ministère libyen de la Justice, a été couronnée par la distribution d'attestations aux stagiaires.

LOGEMENT

«Opération de recensement de la demande sur le logement au niveau national»

Les ministères de l'Intérieur et de l'Habitat s'emploient à recenser la demande sur le logement au niveau national à la faveur d'une opération lancée pour trouver des solutions efficaces à ce dossier, a fait savoir jeudi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri.

Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le taux des logements publics localisés affectés aux communes, M. Nasri a estimé que cette question est traitée dans le cadre de l'opération menée actuellement par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de concert avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, portant sur "le recensement des demandes relatives au logement au niveau national".

Les résultats de cette opération permettront d'analyser objectivement la demande sur le logement pour proposer ensuite des solutions efficaces qui tiennent compte des montages financiers nécessaires et du foncier pour parachever les programmes de réalisation des différentes formules de logement, a expliqué le ministre.

Par ailleurs, le député de la wilaya d'Alger, Abdelghani Ouicher (sans étiquette) a soulevé les préoccupations des citoyens de la capitale concernant le logement, notamment le Logement public localisé (LPL), proposant la révision du seuil minimum du salaire mensuel des ménages fixé actuellement à 24.000 Da et son relèvement à 45.000 Da.

A ce propos, le ministre a indiqué que le Gouvernement à travers le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville "a mis en place plusieurs formules de logement en fonction du revenu de chaque ménage, en l'occurrence le LPL, le Logement promotionnel aidé (LPA), le logement promotionnel public (LPP), le logement rural, l'AADL, le logement promotionnel libre (LPL)", ajoutant que toute formule est destinée à une frange de la société, tous revenus mensuels confondus.

"Toutes ces formules à l'exception du LPL bénéficient de l'appui de l'Etat, sous formes de différentes aides directes ou indirectes", a-t-il dit, précisant, à titre d'exemple, que le budget affecté aux programmes du logement public depuis 2000 a dépassé les 4.300 milliards de Da.

Rappelant que la capitale bénéficie d'un programme important de logement de 185.867 unités, toute formule confondue, M. Nasri a souligné que le programme finalisé et livré à ses bénéficiaires lors du dernier quinquennat s'élève à 132.181 unités de logement.

Concernant la proposition pour l'augmentation de le seuil maximal du revenu mensuel global des ménages pour l'accès au logement public localisé (LPL), M. Nasri a indiqué que cette démarche aura un impact significatif sur le Trésor public.

Il a appelé que l'AADL convoquera prochainement 120.000 souscripteurs pour recevoir les décisions d'affectation dans le cadre du programme "AADL".

Le ministre a indiqué que la remise des décisions d'affectation aux souscripteurs est liée à l'avancement du taux de réalisation dans les chantiers, ajoutant qu'"elles sont souvent programmées après que le taux de réalisation ait atteint les 70% à partir d'un programme informatique permettant la répartition des souscripteurs retenus sur les constructions au niveau des sites disponibles tout en respectant le critère de classement". Pour sa part, le député Ali Belaid a évoqué le programme de logement de type location-vente dans la wilaya de Boumerdes ainsi que les mesures prises pour rattraper le retard dans la remise des décisions d'affectation.

Répondant aux interrogations du député, le ministre a fait savoir que la wilaya de Boumerdes a bénéficié dans le cadre du programme AADL de 13.314 logements de type location-vente, dont 2.914 inscrits en 2019, indiquant que des efforts sont cours, à l'instar des autres wilayas du pays, pour accélérer les procédures d'attribution des projets aux entreprises de réalisation et suivre le déroulement des projets jusqu'à leur réception.

Il a rappelé également que la wilaya de Boumerdes souffre de plusieurs entraves causées par le retard dans la réalisation des logements, en tête desquelles figure l'absence d'assiettes foncières.

De son côté, le député Mohamad Kidji (RND) a souligné la situation de la promotion immobilière dans les grandes villes "en ce sens que des montants exorbitants sont imposés aux citoyens désirant bénéficier de logements", soulignant que "l'état des logements, à commencer par leur localisation jusqu'à leurs architectures, niveau de service et délais de réception, ne reflète pas le montant qui leur est fixé". A ce propos, le ministre a déclaré que l'activité de la promotion immobilière est régie par la loi n°-04 de 2001, englobant tous les aspects pour protéger le bénéficiaire, d'une part, et contrôler le promoteur, d'autre part".

ÉDUCATION

Sit-in des enseignants et travailleurs de l'Unpef devant l'annexe du ministère de l'Éducation

Des enseignants et des travailleurs relevant de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef) ont organisé mercredi un sit-in devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale aux Annassers (Alger), soulevant une série de revendications socio-professionnelles.

Plusieurs enseignants des différents cycles notamment ceux du primaire, des adjoints d'éducation, des travailleurs professionnels et des fonctionnaires des corps communs relevant de l'Unpef ont pris part à ce sit-in pour revendiquer l'amélioration des conditions d'enseignement et la révision des programmes scolaires ainsi que l'amélioration

des conditions sociales des travailleurs. Interrogé par l'APS, le président de l'Unpef, Sadek Dziri, a précisé que l'Union a organisé aujourd'hui un sit-in national auquel ont pris part des syndicalistes des quatre coins du pays.

Selon l'intervenant, ce sit-in se veut "un appel aux hautes autorités du pays pour se pencher sur la situation du secteur de l'éducation, à travers la révision des grands dossiers soulevés depuis des années".

Parmi les revendications soulevées par le syndicat figurent, la révision statut particulier des travailleurs de l'éducation et l'application du décret présidentiel relatif aux diplômés d'études universitaires appliquées et de la li-

cence. L'Union appelle aussi à "l'amélioration de la situation sociale des corps communs et des travailleurs professionnels, l'annulation de l'article 87 bis du code de travail, l'institution d'une prime préservant leur dignité, la révision du système d'indemnisation, le rétablissement de la grille indiciaire des salaires des fonctionnaires en adéquation avec l'indice de vie et l'unification du taux de la prime d'excellence dans les zones concernées (Sud et Hauts-plateaux)".

De son côté, le chargé de l'information au ministère de l'Éducation nationale, Lamine Cherfaoui, a affirmé qu'il n'y a aucun motif pour ces sit-in, vu que le ministère a ouvert

une série de rencontres bilatérales avec les partenaires sociaux du 20 février au 12 mars consacrées à l'examen et au débat des questions soulevées dans le secteur", en attendant la rencontre du ministre avec la presse pour présenter le bilan de ces rencontres. Le ministère de l'Éducation nationale avait réaffirmé, samedi, "l'intérêt accordé à l'amélioration des conditions socio-professionnelles des travailleurs du secteur, toutes catégories confondues, et à la satisfaction de leurs revendications légitimes exprimées dans le respect des lois de la République", estimant que le dialogue restait "le seul moyen" pour établir la sérénité et le calme au sein du secteur.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES: Khaldi : «Le blocage de certains projets entre dans le cadre des procédures de rationalisation des dépenses publiques»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sidali Khaldi a affirmé, jeudi à Alger, que le blocage de certains projets dans son secteur, tel que les travaux de réalisation du stade de Sétif, entrant dans le cadre des procédures prises par les autorités visant la rationalisation des dépenses publiques, mais ce blocage "est momentané".

"Je tiens à vous informer que ce genre de projets bloqués comme le nouveau stade de Sétif, entre dans le cadre des procédures prises par les autorités visant la rationalisation des dépenses publiques et ce selon le critère de priorité et la nécessité impérieuse.

La priorité dans l'affectation des ressources publiques est accordée aux projets dont le taux de réalisation des travaux est avancé", a précisé le ministre lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales.

Tous les efforts seront déployés pour lever le blocage sur le projet du stade de Sétif qui demeure "temporairement reporté", a fait savoir le ministre.

"Sur ce, nous vous exprimons notre entière disposition à faire de notre mieux pour lever le blocage sur ce projet qui reste toujours inscrit mais temporairement reporté.

Ce blocage est conjoncturel et nous œuvrons à le lever à l'avenir", a-t-il dit.

Evoquant le dossier de révision de la politique des sports en Algérie, le ministre a indiqué que la promotion des sports s'inscrit dans le cadre des priorités du Plan d'action du Gouvernement, à travers un système intégré commençant par la promotion du sport scolaire et universitaire où évoluent les talents sportifs jusqu'au sport d'élite et de haut niveau, basé principalement sur un tissu de structures de qualité".

"A cet effet, le sport bénéficiera d'une série de mesures visant principalement à élargir la base consistant en le sport scolaire et universitaire, à valoriser le sport d'élite et à promouvoir le sport des personnes aux besoins spécifiques, le sport féminin et le sport pour tous", a-t-il ajouté.

"La promotion d'une politique claire pour découvrir et former les jeunes talents sportifs est au centre du plan d'action du secteur notamment à travers la consolidation des structures spécialisées tels que les lycées sportifs, les académies, les centres de préparation des athlètes d'élite et les écoles nationales.

La moralisation et la gouvernance du sport constitue un objectif initial tant en termes de rationalisation des dépenses publiques que de la lutte contre les mauvaises pratiques", a-t-il souligné.

Pour ce faire, des mesures seront prises, à savoir "la révision le dispositif de contractualisation avec les fédérations sportives sur la base de contrats de performance définissant des objectifs précis que nous œuvrons à réaliser, en sus de la diversification des sources de financement du sport, notamment à travers la création d'un compte de collecte des revenus du sponsoring auprès du Fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives", a ajouté le ministre.

Il s'agit aussi de moraliser l'acte de gestion par la prise de mesures garantissant le contrôle, la transparence, la reddition de compte, ainsi que la prévention et la lutte contre la violence au niveau des enceintes sportives dans le cadre de l'application du plan d'action de la commission nationale créée à cet effet, a-t-il dit.

Les actions de la commission ont été renforcées à la faveur de l'adoption de deux décrets exécutifs, le premier relatif au fichier national des personnes interdites d'accès aux infrastructures sportives, et le second concernant les modalités d'organisation des manifestations sportives et leur sécurisation. M. Khaldi a insisté en outre sur le soutien du sport scolaire et universitaire e, car constituant un réservoir de talents en vue de concourir à la promotion de l'élite nationale dans toutes les disciplines sportives à la faveur de la prise de certaines mesures, en l'occurrence la réorganisation et le renforcement des fédérations sportives, scolaire et universitaire, la relance des jeux nationaux scolaires et universitaires, la promotion du sport scolaire au sein des établissements éducatifs notamment pour le cycle primaire. A une autre question sur la prise en charge des zones d'ombre, M. Khaldi a affirmé qu'elle comptait " parmi les priorités du Président de la République", ajoutant que ce point "a été au centre des travaux de la récente rencontre walis-gouvernement.

"Le secteur accorde un grand intérêt aux infrastructures sportives dans ces régions", a-t-il poursuivi. A une troisième et dernière question sur le retard accusé dans la réalisation de certains projets sportifs à Souk Ahras, le ministre a fait savoir que la wilaya a bénéficié d'un programme d'investissement important" et "la direction de la jeunesse et des sports "a formulé des propositions dans le cadre d'un programme consacré au développement socio-économique des zones frontalières, couvrant 5 communes frontalières", ajoutant "on s'engage à lever le gel sur les projets inscrits provisoirement reportés".

A une question de la presse nationale sur la démission du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, le premier responsable du secteur a affirmé que "la Palestine est une ligne rouge" et "la nouvelle République est fondée sur le renouveau et l'alternance".

Les déclarations du ministre de la Jeunesse et des sports interviennent suite à une vidéo diffusée par certains médias via les réseaux sociaux montrant Mustapha Berraf saluer l'hymne national d'Israël lors d'un tournoi de judo à Paris, en France. Mustapha Berraf avait annoncé, mercredi, sa décision définitive de quitter le COA, moins de 24 heures du rejet de sa démission "verbale" par les membres du bureau exécutif du comité.

STRATÉGIE NATIONALE DE TOURISME Blida choisie en tant que wilaya pilote pour la promotion de la destination Algérie

Le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial a choisi la wilaya de Blida en tant que wilaya pilote pour la promotion de la destination touristique Algérie et ce dans le cadre de la stratégie nationale du tourisme en cours de réalisation avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a indiqué, jeudi, la directrice de la communication et de la coopération du même ministère, Moulay Asma.

"Le ministère du tourisme a choisi Blida en tant que wilaya pilote pour la promotion de la destination touristique Algérie et ce dans le cadre de la stratégie nationale du tourisme dont l'élaboration est en cours depuis plusieurs années et qui sera relancée au plus tard durant avril prochain", a précisé à l'APS Dr.

Moulay en marge d'une rencontre de concertation ayant réuni plusieurs partenaires économiques et sociaux du secteur du tourisme avec un expert onusien pour examiner le thème de la promotion de la destination Blida. La même responsable a indiqué que cette stratégie, en cours d'élaboration avec le PNUD et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), porte sur sa mise en oeuvre effective, à l'issue de sa réalisation et son adoption, à partir de la wilaya de Blida, ajoutant qu'il sera procédé à



l'application des principaux axes définis dans cette stratégie pour une meilleure commercialisation de la destination touristique Algérie et la création de moyens d'attraction touristique.

Ces axes comportent la définition du produit à commercialiser et le marché adéquat ainsi que la méthode de mise en oeuvre de la stratégie, outre la préservation, en même temps, du tourisme durable qui respecte l'environnement local et les traditions de la région

et ce dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie pour le développement durable, a fait savoir Mme Moulay.

Elle a mis en avant que la promotion touristique locale contribuera à l'amélioration de l'image de l'Algérie et la commercialisation de la destination touristique de par le monde, d'autant qu'elle permet de créer une industrie touristique forte qui figure parmi les engagements du Président de la Répu-

blique qui a affirmé que le tourisme est parmi les secteurs importants pour donner un élan à l'économie nationale.

A souligner que cette rencontre, qui a été rehaussée par la présence de plusieurs partenaires et acteurs des différents secteurs, a été marquée par la présentation d'une étude sur la commercialisation du produit touristique et l'organisation d'ateliers sur la façon de promouvoir la wilaya de Blida en tant que destination touristique future.

RÉNOVATION DES LIGNES FERROVIAIRES : "Objectif désenclavement et développement économique"

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali, a affirmé à Alger, que le programme du secteur relatif à la rénovation des voies ferrées à travers le pays et l'introduction de systèmes modernes de communication et de signalisation a pour objectif le désenclavement des zones isolées et le raccourcissement des distances au service des citoyens et de l'économie nationale.

A une question du député RND, Hassane Bounefla, lors d'une plénière jeudi à l'Assemblée nationale populaire (APN) consacrée aux questions orales, concernant le relance du projet des lignes de transport ferroviaire reliant la commune de Bouchegouf (Guelma) à la commune d'El Khroub (Constantine), le ministre a indiqué que la relance du projet (sur une distance de 110 km) s'inscrit dans le cadre de renforcement et de développement du réseau ferroviaire en exécution du plan d'orientation des voies ferrées issu du

Schéma national de l'aménagement du territoire (SDAT 2025). Les études sur ce projet vital auquel a été alloué un montant de 341 millions de DA, sont en cours de réalisation par la Société d'études techniques et ingénierie ferroviaires (SETI-RAIL), a-t-il précisé ajoutant que les travaux seront lancés dès l'achèvement des études, et ce, dans la limite des capacités financières disponibles. Répondant à une question du député Youcef Brahmia (Indépendants) relative aux projets de dédoublements de voies à Guelma et à Constantine, le ministre a déclaré que le projet du pont de Nador (wilaya de Guelma) et la RN n 20 sont pris en charge dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGL) au titre de l'année 2019. Une enveloppe de 250 millions de DA a été débouquée à cet effet avec attribution des études préliminaires à un bureau d'études à Annaba. Il a rappelé, dans ce

cadre, la livraison durant 2019 du projet de la route reliant Nador au CW n 126, qui a bénéficié d'une opération de réaménagement sur une distance de 5 km, pour un montant de 40 millions de DA. Pour ce qui est de la cadence des travaux du dédoublements de voies à Guelma et à Constantine, M. Chiali a fait savoir que ces zones, connues pour les glissements de terrain notamment la RN 16, seront renforcées pour éviter ces phénomènes, annonçant qu'il effectuera prochainement une visite à la wilaya de Guelma pour s'enquérir de ces projets.

Le ministre des Travaux publics a souligné que la société publique "ALTRO" relevant du secteur, a enregistré un retard dans les travaux de réalisation de dédoublements de voies dans la wilaya de Guelma par manque des ressources financières, ajoutant qu'il tiendra une rencontre avec le directeur général de cette société pour accélérer la cadence.

AGRICULTURE SAHARIENNE : Contribution de 21,6 % à la production agricole nationale (Omari)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari a affirmé jeudi à Alger que les produits agricoles de la région saharienne avaient enregistré une nette hausse, avec une contribution dans la production agricole nationale de près de 21,6 %, soit 755 milliards de DA.

«Les produits agricoles de la région saharienne ont enregistré une nette hausse à l'image des dattiers dont la superficie actuelle est de 164.000 ha avec une production de 11,2 millions de quintaux de dattes, alors que la production des légumes, occupant une superficie irriguée de près de 60.000 ha, s'élève à 35 millions de quintaux», a indiqué le ministre en réponse à la question du député Ahmed Taleb Abdellah (parti des Jeunes) lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine et consacrée aux questions orales adressées à plusieurs ministres.

Pour ce qui est du financement, le ministre a déclaré que les wilayas du sud ont bénéficié en 2018, d'une enveloppe de près de 4,6 milliards de DA et d'un montant de 4,2 milliards de DA pour le développement de l'élevage camelin et caprin.

Une autre enveloppe de 400 millions de DA a été débloquée du budget de l'Etat 2020 pour soutenir les petits éleveurs et les investisseurs agricoles dans les wilayas du Sud.

Le blocage est levé sur les fonds consacrés au secteur de l'agriculture et du développement rural avec un montant global de 244 millions de DA, dont 174 millions de DA destinés



à la réhabilitation et à l'équipement des centres de santé animale dans les wilayas d'Adrar, Tamanrasset et Tindouf, et 70 millions de DA pour l'acquisition de véhicules.

L'Algérie n'a pas importé de blé dur depuis le 1er avril, grâce aux efforts des agriculteurs

Répondant à une question du député Mostefa Bouali de Tajamouf Amel Al Djazair (TAJ) autour du développement des moyens de stockage des céréales dans la wilaya de Tiaret, M. Omari a indiqué que l'Algérie n'a pas importé le blé dur

depuis le 1er avril passé, et ce grâce aux efforts des agriculteurs et aux subventions de l'Etat. La quantité cumulée lors de la campagne passée (2019-2020) a atteint plus de 27 million de quintaux, dont le blé dur avec plus de 20 million de quintaux, tandis que la quantité cumulée de l'orge, elle a atteint 3,6 million de quintaux, le blé tendre (3,3 million de quintaux), a souligné M. Omari.

La filière céréalière concerne près de 600.000 exploitations agricoles s'étendant sur une surface de 3,5 million d'hectares, soit l'équivalent de 41% des surfaces réservées

à l'agriculture, a rappelé le ministre qui a ajouté, dans ce contexte, que la production céréalière a connu, lors des deux saisons dernières, un taux de production s'élevant à plus de 53%.

Des mesures prises pour la réhabilitation du lac de Reghaia

Répondant à une question du député, Ahmed Cherif i (MSP), concernant la réhabilitation du lac de Reghaia, le ministre de l'Agriculture a fait savoir que l'Algérie compte 2.375 zones humides dont 2.056 zones naturelles, 3.49 artificielles et 50 sites classés à l'échelle mondiale s'étendant sur près de 03 millions hectares.

Dans ce contexte, le ministre a fait état de plusieurs mesures prises dans le cadre de la réhabilitation du lac et de la lutte contre les séquences de la pollution.

Après l'apparition du choléra en août 2018, une commission mixte a été installée sous l'égide du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a-t-il encore rappelé, ajoutant que ladite commission avait effectué des visites sur terrain et pris des mesures coercitives à l'encontre des industriels pollueurs dans la région.

«La promotion du commerce de troc pour encourager les exportations hors hydrocarbures soulignée à Adrar»

Les participants à une journée d'étude organisée mercredi à Adrar sur l'encouragement des exportations hors hydrocarbures, ont mis l'accent sur l'importance du commerce de troc pour favoriser les exportations, notamment vers les pays du voisinage africain.

Les intervenants ont mis l'accent sur l'ouverture de bureaux de représentation des opérateurs économiques, de prestataires et d'institutions bancaires au niveau de pays avec lesquels sont menées les opérations de troc.

Initiée par la Direction du commerce d'Adrar et la Chambre du commerce et d'Industrie CCI-Touat, en présence d'académiciens et d'opérateurs commerciaux, la rencontre a été aussi une occasion de solliciter l'élargissement de la liste des articles éligibles au commerce de troc à d'autres produits connaissant un surplus sur le

marché national. Les participants ont plaidé aussi pour la création d'un espace de communication pour développer ce type de commerce entre les différents partenaires, dont les services du commerce, de l'agriculture, de la recherche scientifique, des douanes et les transitaires, au niveau du Laboratoire de l'intégration économique algéro-africaine à l'Université d'Adrar.

En plus d'espérer une "révision" des procédures de délivrance de l'autorisation de transit vers les pays du voisinage pour les exportations, ils ont appelé à une décentralisation de la décision concernant, ainsi que l'ouverture d'une antenne locale du Fonds national d'appui aux exportations.

Des opérateurs exerçant le commerce de troc et des associations de protection du consommateur ont mis l'accent sur l'intérêt à accorder

au dispositif logistique facilitant le processus des exportations hors hydrocarbures, dont l'amélioration du réseau routier menant vers les pays africains voisins et la création d'un site électronique permettant aux opérateurs de s'enquérir des différentes dispositions administratives régissant le troc ainsi que des listes de produits éligibles à ce type de commerce.

Cette journée d'étude vise à exposer les contraintes rencontrées par les opérateurs de la région exerçant le commerce de troc et la recherche des voies d'impulsion de cette activité économique, selon le président de la CCI-Touat, Soltane Adli. Ces travaux constituent une feuille de route à soulever aux instances centrales comme contribution à l'effort de promotion du commerce de troc avec les pays du voisinage africain, a-t-il ajouté.

ALGÉRIE - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE:

La stratégie de l'Algérie répond aux objectifs des ODD

Les stratégies lancées par l'Algérie pour assurer la sécurité alimentaire répondent en grande partie à l'agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations unies en 2016, selon le constat d'une étude présentée mercredi à Alger, par l'ago-économiste, Idir Bais.

«Nous avons déjà atteint certains objectifs ODD en 2020 et nous avons des engagements pour réaliser le reste de ces objectifs conformément aux échéances fixées par l'ONU», a assuré M. Bais, auteur de cette étude lors d'un atelier consacré aux potentialités d'accélération de la mise en œuvre des ODD liés à la sécurité alimentaire et à l'agriculture en Algérie.

L'étude a concerné trois ministères directement concernés par la question de la sécurité alimentaire et le développement durable à savoir: l'agriculture et le développement rural avec la pêche, le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables et le ministère de la Solidarité nationale de la famille et de la condition de la femme qui forment un comité intersectoriel chapeauté par le ministère des affaires étrangères.

A ce titre il a évoqué le programme du ministère de l'Agriculture qui s'est fixé pour objectif l'augmentation de la production céréalière à 77 millions de tonnes à l'ho-

rizon 2030, la gestion intégrée des forêts et l'extension de 100.000 hectare de terres boisées, la préservation des écosystèmes des montagnes et la conservation des ressources génétiques.

Egalement, le secteur de l'environnement qui a lancé sa campagne intitulée "la consommation et la production durable", possède une stratégie, selon lui, "pertinente" car elle consiste à lutter contre le gaspillage et à récupérer les déchets verts, les transformer en engrais organique ce qui permet de contribuer au développement de l'agriculture bio.

Enfin, le ministère de la Solidarité qui participe grandement à la sécurité alimentaire par le biais de ces actions "variées et originales" initiées en grande partie par l'agence de développement sociale qui a lancé huit programmes de sécurité alimentaire, l'inclusion sociale des personnes handicapées et la lutte contre la pauvreté.

Pour sa part, le représentant de la FAO en Algérie, Nabil Assaf, a estimé que l'étude permet de déterminer les possibilités d'amélioration des programmes liés à la sécurité alimentaire et à l'agriculture en Algérie en rapport avec les ODD.

Il s'agit de six ODD: assurer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture durable, garantir l'accès à l'eau, conserver et exploiter

de manière durable les océans, les mers et des fin de développement durable et préserver et restaurer les écosystèmes terrestres et gérer durablement les forêts", a-t-il énuméré.

Il a rappelé par ailleurs que l'Algérie avait déjà atteint en 2013 son objectif pour les objectifs du millénaire qui est en relation avec la sécurité alimentaire et la pauvreté.

"Reste le défi de la rareté des ressources hydriques et les moyens de les préserver durablement", a-t-il souligné.

M. Assaf a confirmé à ce titre l'engagement de son organisation à accompagner l'Algérie dans son programme de développement durable.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie a été classée en 53e position par l'ONU à l'échelle mondiale en 2019 en termes de performances pour la réalisation des ODD. "Elle a été même classée première au niveau africain et arabe", s'est-il félicité. Pour accélérer la concrétisation de ces programmes à l'échéance prévue, les participants ont proposé plusieurs recommandations.

Parmi ces propositions, ils ont préconisé l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des fonds avec le recours aux financements auprès des banques continentales (la

Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement) afin de financer les projets prioritaires liés à la sécurité alimentaire et à la protection des ressources naturelles.

Les participants ont également jugé important de promouvoir la création d'un crédit agricole de type mutualiste ou coopératif permettant aux agriculteurs de se substituer progressivement aux subventions de l'Etat.

Parmi les recommandations retenues aussi, la promotion du partenariat public-privé sur la base d'une loi d'orientation qui permettrait de mobiliser les finances privées dans un rapport "gagnant-gagnant" pour la réalisation d'infrastructures modernes de stockage, de transformation, de marchés de proximité, de magasins de grande distribution, de chaînes de valorisation à l'export et de plates-formes logistiques.

Les intervenants ont également jugé primordial de promouvoir les investissements directs étrangers ainsi que le partenariat dans le secteur agricole.

Ils ont enfin insisté sur les aides ciblées et orientées en soulignant que la stratégie alimentaire doit viser en premier lieu les catégories les plus défavorisées tels les petits paysans, les paysans sans foncier, les petits pêcheurs et les femmes.

COMMENCE EXTÉRIEUR

«Corriger les déséquilibres de la balance commerciale pour parvenir à la croissance économique»

Les participants aux travaux d'une journée d'étude régionale sur «les mécanismes de diversification et développement des exportations et leur impact sur la croissance économique», organisée jeudi à l'université de Sétif-1, ont souligné la nécessité de corriger les déséquilibres de la balance commerciale comme mécanisme fondamental pour parvenir à une croissance reposant sur la diversification des exportations.

Dr. Leïla Guetaf de la faculté des sciences économiques de l'université organisatrice a relevé que «la balance commerciale en Algérie enregistre un déficit disparate d'une année à l'autre en dépit de l'intention exprimée de réduire la facture des importations et la dépendance à l'égard de la rente pétrolière».

«La correction du déséquilibre de la balance commerciale dans l'actuelle stratégie doit se faire par l'augmentation des exportations (marchandises et services) à valeur ajoutée», a déclaré cette universitaire qui a relevé l'importance de générer «une dynamique effective» dans tous les secteurs, estimant qu'une économie à développement durable exige l'implication de tous les acteurs notamment les jeunes au travers de l'économie numérique.

Dr. Imane Youssfi de la même université a fait savoir que l'encouragement de l'investissement direct et la libéralisation du commerce extérieur garantissent la liberté des flux des capitaux et le transfert technologique de sorte à faire de l'Algérie «le pays innovant qui favorise le transfert des expériences des sociétés spécialisées».

Elle a préconisé à cet effet la création de zones spécifiques dans le Sahara pour notamment valoriser les diverses ressources naturelles dont la production de dattes et l'élevage de bétail ainsi que la valorisation des ressources humaines, l'élimination de la bureaucratie et la corruption, la facilitation des procédés administratifs aux investisseurs et l'octroi d'avantages douaniers.

Estimant que l'Algérie recèle d'énormes potentialités, Dr. Amine Aouisse a considéré que porter de 17% actuellement à 50% la superficie exploitée de la surface agricole utile (SAU) transformera l'Algérie en pays exportateur.

Ouverte par le ministre délégué chargé du Commerce Extérieur Aïssa Bekkai, la rencontre s'inscrit dans le cadre de la recherche des mécanismes de diversification économique pour sortir de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, ont indiqué les organisateurs.

Elle vise aussi à concevoir des visions stratégiques en vue de diversifier les exportations algériennes et favoriser la croissance économique, a indiqué le directeur régional du commerce à Sétif, Mostefa Laaraba.

Initiée par la direction régionale du commerce de Sétif et la faculté des sciences économiques et commerciales et sciences de la gestion de l'université Sétif-1, la rencontre a donné lieu à la présentation de plusieurs communications sur notamment «l'encadrement du commerce extérieur», «le challenge de la diversification par l'agriculture» et «la contribution de l'administration douanière au soutien de la croissance économique».

SANCTIONS AMÉRICAINES Cuba achète du pétrole, bateau inclus

Confronté à une pénurie de carburant, Cuba a acheté une cargaison de pétrole, mais aussi le navire qui la transportait, son propriétaire refusant qu'il accoste sur l'île par peur des sanctions américaines, a annoncé mercredi le gouvernement. "Nous en sommes arrivés au point où nous avons dû acheter un navire qui se trouve à proximité de nos côtes (...) car l'armateur a refusé d'accoster avec le carburant à bord", a expliqué le ministre des Transports, Eduardo Rodríguez, à la télévision nationale.

"Nous avons dû acheter le navire avec de l'argent que nous avons été contraint de retirer des ressources financières limitées dont dispose notre pays pour pouvoir acheter ce carburant", a poursuivi le ministre. M. Rodríguez n'a pas précisé la provenance du pétrole ni le pavillon du bateau.

Il n'a pas non plus indiqué quand avait eu lieu l'achat. Cuba ne produit que 32% du carburant qu'il consomme pour générer de l'électricité.

Les 68% restants sont importés, principalement du Venezuela, mais ces importations ont été rendues plus difficiles par les sanctions imposées par Washington sur le pétrole vénézuélien. Le ministre a également cité plusieurs conséquences récentes du renforcement par le gouvernement de Donald Trump de l'embargo américain imposé à l'île depuis 1962. "Nous avons acheté récemment deux avions pour le transport aérien", a indiqué M. Rodríguez, mais le vendeur a dénoncé le contrat de peur d'être visé par la réactivation récente du titre III de la loi Helms-Burton, a-t-il affirmé.

Le titre III de cette loi vise à décourager les investissements étrangers à Cuba en permettant les actions en justice autour des biens nationalisés après la révolution socialiste de 1959.

De la même façon, une "importante compagnie internationale" a annulé des investissements prévus pour la modernisation des aéroports cubains, a ajouté le ministre, sans nommer l'entreprise concernée.

ESPAGNE L'inflation ralentit en février à 0,9%

L'inflation a ralenti en Espagne en février à 0,9% sur un an après plusieurs mois de hausse, selon l'estimation provisoire publiée jeudi par l'institut espagnol de la statistique "INE".

L'inflation était repartie en hausse en octobre après avoir fortement ralenti depuis l'automne 2018 où elle dépassait les 2%. En janvier, elle avait atteint 1,4%, selon l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé comme référence par la Banque centrale européenne (BCE). Le ralentissement de février est dû principalement à la baisse des prix des carburants et combustibles, par rapport à la hausse enregistrée en 2019 "à la même époque, souligne l'INE. Depuis 2003, la BCE vise un niveau d'inflation "inférieur, mais proche de 2%" en zone euro. Mais malgré son arsenal de mesures de soutien, elle échoue depuis sept ans à ramener l'évolution des prix à ce niveau censé favoriser l'investissement et l'emploi.

SUÈDE La croissance ralentit de moitié en 2019, à 1,2%

La croissance économique de la Suède a, comme attendu, ralenti en 2019, à 1,2% après 2,4% en 2018, a indiqué hier l'institut statistique national (SCB). Les gouverneurs centraux avaient prévu en 2019 que la croissance du pays scandinave devrait ralentir ces prochains trimestres, après plusieurs années à un niveau soutenu, pour revenir à un niveau moyen. La Banque centrale disait en décembre escompter une croissance de 1,4% en 2019, contre 1,3% estimé précédemment, puis 1,2% en 2020 et 1,7% en 2021. En décembre, l'établissement monétaire a relevé son taux d'intérêt directeur à 0%, mettant fin à près de cinq années de taux négatifs qui, conjugués à une politique monétaire expansionniste, ont soutenu l'activité mais accru l'endettement des ménages.

Au quatrième trimestre 2019, la croissance s'est établie à 0,2%, conformément aux attentes des analystes. "La consommation des ménages dans le secteur des transports, y compris les véhicules, a contribué à cette augmentation", note SCB.

PÉTROLE Les cours terminent en baisse

Les cours du pétrole ont baissé jeudi face à la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a lâché 1,25 dollar pour clôturer à 52,18 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour avril a abandonné 1,64 dollar pour terminer à 47,09 dollars, au plus bas depuis début janvier 2019. Le Brent a lâché 10,8% depuis le début de la semaine et le WTI 11,8%.

La propagation du virus fait craindre "un ralentissement mondial, un affaiblissement de la confiance des consommateurs et une diminution des voyages, ce qui pèse sur la demande et donc sur les prix", a expliqué à la presse Michael Hewson, de CMC Markets.

Le coronavirus touche à présent plus de 50 pays plus ou moins armés au niveau médical, avec un bilan provisoire de 82.560 contaminations, dont 2.813 décès.

Dans ce contexte, les décisions des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés lors de la réunion prévue dans



une semaine à Vienne seront décisives pour enrayer la chute des cours. La Russie, par la voix de son ministre de l'Énergie Alexandre Novak cité par les agences russes, s'est dite jeudi "très satisfaite de la coopération avec l'Arabie saoudite" et a assuré "vouloir continuer à coopérer davantage non seulement dans le

cadre des relations multilatérales de l'Opep+, mais également en bilatéral" avec Ryadh. Pour Phil Flynn, de Price Futures Group, les pertes ont pu être limitées à la "suite d'informations évoquant le fait que l'Arabie saoudite pourrait décider de réduire de 500.000 barils par jour ses exportations vers la Chine". "Même si ce

n'est pas techniquement une réduction de la production, car le pays va probablement continuer à extraire du brut et le placer dans ses stocks, cela y ressemble", estime-t-il. Dans le même temps, ajoute le spécialiste, "les acteurs du marché misent de plus en plus sur la probabilité que la Réserve fédérale décide d'abaisser ses taux une nouvelle fois cette année, ce qui pourrait stimuler la demande en brut".

"Si les gros titres sur le coronavirus continuent à empirer, on pourrait voir une nouvelle vague de ventes" car "le marché est clairement plus guidé en ce moment par la peur que par la réalité", estime M. Flynn.

"Mais à court terme, on pourrait avoir atteint un certain plancher", prédit-il en soulignant que le WTI est descendu jusqu'à 45,88 dollars en cours de séance jeudi.

BREXIT - ACCORD COMMERCIAL Londres dévoile ses objectifs dans les négociations commerciales avec l'UE

Le gouvernement britannique a publié jeudi ses objectifs pour les prochaines négociations commerciales post-Brexit avec l'Union européenne, déjà marquées par de profonds désaccords avant même qu'elles ne commencent, selon les médias.

Deux jours après l'approbation par les ministres des 27 pays de l'UE du mandat de négociation européen, c'est au tour de Londres de dévoiler ses priorités pour les négociations qui doivent démarrer lundi. Malgré la complexité de la tâche, les deux parties ont dix mois pour s'entendre, avant la fin de la période de transition le 31 décembre, durant laquelle le Royaume-Uni continue d'appliquer les règles européennes. Une des pierres d'achoppement

étant que Bruxelles exige que le Royaume-Uni continue de respecter certaines règles de l'UE sur le long terme, notamment en matière d'aides d'Etat, d'environnement ou de fiscalité, en contrepartie d'un large partenariat et d'un accès au marché unique européen. L'objectif est d'éviter une concurrence déloyale que les 27 redoutent tout particulièrement. Mais le gouvernement britannique de Boris Johnson ne l'entend pas ainsi, le but du Brexit étant justement d'assurer "l'indépendance économique et politique" du Royaume-Uni. Autre pomme de discorde, la question ultrasensible de la pêche.

L'UE veut "maintenir un accès réciproque" aux eaux territoriales des deux

pays. Une position difficile à accepter pour Londres, malgré la mise en garde de l'UE qui conditionne la conclusion d'un partenariat commercial à un accord sur la pêche. Boris Johnson a répété, à plusieurs reprises, vouloir un accord commercial basique, comme celui négocié par l'UE avec le Canada, qui préserverait l'autonomie économique de ses pays.

Mais pour Bruxelles, la proximité du Royaume-Uni et les profonds liens forgés durant cinq décennies d'appartenance à l'UE, son premier partenaire commercial, en font un cas particulier.

Les deux parties se sont dites prêtes à l'éventualité d'une absence d'accord, aux conséquences économiques pourtant désastreuses des côtés de la Manche.

CROISSANCE ECONOMIQUE Le coronavirus va pénaliser la croissance britannique

La croissance mondiale et celle du Royaume-Uni devraient ralentir en raison de l'épidémie de coronavirus dont les conséquences économiques se font déjà sentir, a prévenu hier Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre. L'épidémie "a des conséquences économiques" même si leur ampleur est encore "incertaine", a déclaré M. Carney qui doit quitter son poste mi-mars, dans un entretien à la chaîne d'information Sky News. "Il est difficile d'être précis sur la magnitude et la durée", a-t-il dit. "Nous nous attendons à ce que la croissance mondiale soit plus faible que ce qu'elle aurait dû être et cela a des répercussions sur le Royaume-Uni", a-t-il ajouté.

La Banque d'Angleterre (BoE) avait choisi de maintenir ses taux fin janvier en raison d'un rebond de l'activité au début de l'année à la faveur d'un éclaircissement sur le Brexit qui a eu lieu

dans la nuit du 31 janvier au 1er février. Mais l'institution prévoit un net ralentissement à 0,8% de la croissance britannique pour 2020, cette estimation ayant été réalisée avant que le coronavirus ne se propage massivement dans le monde. "Évidemment dans les zones où il y a des mesures de protection et des quarantaines il y a très peu d'activité économique", a souligné M. Carney, relevant des situations "un peu tendues" dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises à travers le monde. "Il y a moins de tourisme. Nous le voyons dans nos rues ici au Royaume-Uni. Cela pèse sur l'activité également", selon lui. De son côté, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE) Christine Lagarde a expliqué jeudi au Financial Times qu'elle surveillait "très attentivement" l'épidémie mais qu'elle ne constatait pour l'instant aucun "choc durable" sur l'activité et l'inflation.

CHINE - KENYA Des fleurs kenyanes de nouveau transportées vers la Chine à bord de vols directs

Les fleurs kenyanes sont à nouveau directement transportées vers la Chine depuis que China Southern Airlines a repris mercredi ses vols desservant la capitale kenyane, Nairobi, après une interruption de deux semaines pour cause d'épidémie du nouveau coronavirus.

Mercredi soir, plus d'une tonne de fleurs de haute qualité provenant de dix exploitations locales a été embarquée à bord d'un avion de la compagnie aérienne chinoise, a indiqué He Qinwen, un entre-

preneur chinois basé à Nairobi qui exporte des produits kenyans vers la Chine. Les producteurs de fleurs au Kenya ont subi des pertes après l'annulation des commandes des entreprises chinoises en raison de la suspension des vols directs, a noté M. He, ajoutant que cette reprise des vols directs allait bénéficier à tous les producteurs locaux qui dépendent du marché chinois. Les marchandises transportées par la compagnie aérienne comprennent également 176 pièces de produits en verre

kenyans, a-t-il précisé. "China Southern Airlines a repris ses vols vers Nairobi aujourd'hui. Les 239 passagers ont tous été examinés à bord, autorisés à entrer sur le territoire et invités à se mettre en quarantaine pour les 14 prochains jours", a déclaré mercredi le ministre kenyan de la Santé. Le 11 février, la compagnie aérienne avait suspendu sa liaison Guangzhou-Changsha-Nairobi, invoquant la nécessité de lutter contre l'épidémie.

AGRICULTURE - CÉRÉALES

Labours-semailles: plus de 325 300 ha de grandes récoltes emblavés dans la wilaya de Tiaret

La campagne labours-semailles de la saison agricole en cours a touché, dans la wilaya de Tiaret, une superficie globale de 325.300 hectares de grandes cultures emblavés, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Il s'agit de 120.800 ha de blé dur, de 36.600 ha de blé tendre, de 162.400 ha d'orge et plus de 5.500 ha de fourrage, a-t-on indiqué, soulignant que les surfaces emblavées en blé dur et orge ont dépassé les objectifs tracés par la DSA ayant tablé pour 120.200 ha et 162.200 ha respectivement. La surface globale emblavée a dépassé celle ciblée 325.000 ha.

Par ailleurs, la DSA oeuvre à concrétiser l'irrigation d'appoint sur une surface



de 22.000 ha réservés aux céréales. Un total de 54.000 ha de toutes les récoltes (fruits et légumes et céréales) est programmé surtout que la wilaya n'a pas enregistré de précipitations depuis la mi-décembre ce qui affecte les céréales surtout dans la région sud de la wilaya. Il a été procédé, la saison écoulée, à l'irrigation d'appoint sur une superficie de 11.000 ha réservés aux céréales et 32800 ha aux autres récoltes, a-t-on rappelé.

TIZI-OUZOU

Réception d'environ 200 projets de développement local durant 2020

Près de 200 projets de développement en cours de réalisation à Tizi-Ouzou, destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens, seront réceptionnés durant l'année 2020, selon une feuille de route tracée par la wilaya, a-t-on appris, mercredi de la direction locale de la planification et du suivi budgétaire (DPSB).

Cette feuille de route a été élaborée et présentée en conseil de wilaya le 11 février courant, sur instruction du wali Mahmoud Djamaa qui a exigé des membres de l'exécutif de wilaya de respecter les engagements de livraison de projets tous secteurs confondus, qu'ils ont formulés dans ce documents, a-t-on indiqué.

Dans ce document dont une copie a été remise à l'APS, il est prévu, entre autres, la réception dans le secteur de l'éducation de 9 écoles primaires et groupes scolaires, 12 cantines, 3 collèges, 3 demi-pensions, 3 unités de dépiégeage et de suivi (UDS), 4 lycées, une salle de sport et 4 installations sportives à travers différentes localités. Pour l'enseignement supérieur il est prévu la réception, cette année, d'un total de 4000 lits dont 2500

(1000+1500) au pôle univ rsitaire de Tamda et 1500 à Rhahlia. Quatre centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), trois complexes sportifs à Tadmaït, Yakouren et Makouda, deux salles omnisports à Tizi-Ouzou et Béni Yenni, 5 piscines de proximité à Larbaa N'Ath Irathen, Beni Douala, Ouadhias, Draa El Mizan et Tiggirt, une salle polyvalente à Irdjen et un terrain de football à Souama seront également livrés cette année. Dans le secteur de la santé, il est prévu la réception totale du Centre de lutte contre le cancer de Draa Ben Khedda qui a été ouvert partiellement en janvier 2019, de l'hôpital de 60 lits de Ouadhias et de deux polycliniques à Tamda (Ouaguenoune) et Redjaouna (Tizi-Ouzou). S'agissant de l'amélioration et du renforcement de l'alimentation en eau potable, il est programmé la réception courant 2020 d'un total de 17 projets au profit de 25 localités.

Pour le volet assainissement il est notamment prévu l'achèvement des travaux de construction des stations d'épuration de Fréha et Oued Fali et de traitement des zones de glissement de Tiggirt et Azeffoune. La direction de

l'environnement a inscrit pour sa part la réception des décharges contrôlées de Tadmaït et Iferahoune et celle de la Culture l'achèvement des travaux de reconstruction et d'équipement de la salle de cinéma Djurdjura.

Selon cette même feuille de route il est aussi programmé l'alimentation, en 2020, de 45 119 foyers en gaz naturel et de 336 foyers en électricité, la livraison de 8 154 logements tous segments confondus dont 1 074 logements publics locatifs (LPL), 400 unités des formules LSP/LPA/FNPOS, 2272 du segment location vente et CNEP Immobilier, 218 logements promotionnels et 4 190 dans le cadre de l'habitat rural. Cette feuille de route qui engage les directions locales à la respecter, a été tracée par la wilaya afin d'améliorer la cadence de réalisation des projets inscrits dans le cadre des programmes sectoriels de développement (PSD) pour améliorer le cadre de vie des citoyens et afin de réduire le montant du programme du reste à réaliser (RAR) de la wilaya cumulé depuis 2010 et qui est de plus de 249 milliards de DA, à soulignée le wali Mahmoud Djamaa.

KHENCHELA

Appel à exploiter les opportunités d'investissement dans le domaine de l'aquaculture

Les participants à la deuxième session de formation sur l'intégration agriculture-aquaculture, organisée, jeudi, à l'institut spécialisé de la formation professionnelle «Mohamed El Hadi» de Khenchela, ont appelé à saisir toutes les opportunités d'investissement offertes dans le domaine de l'aquaculture et de la pêche. A cette occasion, le chargé de l'investissement à la direction locale de la pêche et de la production halieutiques, Rabah Berima a, dans son allocution d'ouverture de cette session de formation de trois jours, souligné qu'outre son attractivité financière, l'exploitation des opportunités qu'offre le créneau de l'aquaculture va permettre de garantir la sécurité ali-

mentaire, de réduire la facture des importations et de générer des emplois au profit des jeunes chômeurs de la wilaya de Khenchela.

Ce responsable a profité de cet événement pour aller à la rencontre d'une dizaine d'investisseurs dans le secteur de l'aquaculture et mettre en lumière les perspectives et les avantages qu'offre la wilaya de Khenchela dans ce domaine.

A cet effet, il a donné en exemple le parcours de Salim Ferhat et Haroun Reghiss, deux agriculteurs locaux ayant parfaitement réussi à intégrer l'aquaculture à leurs activités, recommandant aux jeunes présents de coordonner leurs efforts avec ces ceux-là afin de tirer profit leur expérience dans le domaine.

Pour sa part, Nassima Abdouaoui, chef du département de la direction de la pêche et de la production halieutiques de la wilaya de Guelma, a animé un atelier d'orientation pour les propriétaires de bassins d'irrigation, au cours duquel elle a souligné la nécessité d'organiser, d'accompagner et de suivre les activités piscicoles en milieu agricole afin de développer cette filière et d'en faire un secteur stratégique pour le développement de l'économie nationale. Cette première journée de cette session de formation, initiée par la chambre commune inter-wilaya de la pêche et de l'aquaculture de Guelma et les directions de la formation et de l'enseignement professionnels, des services agricoles

de Khenchela, sous la supervision de l'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Colo (Skikda), a permis aux participants de débattre des moyens et les facteurs de réussite de l'aquaculture.

Cette session de formation se poursuivra sous forme d'ateliers d'orientation au profit des propriétaires de bassins d'irrigation d'ans le cadre du programme tracé par les organisateurs afin de concrétiser des investissements dans le domaine de l'aquaculture et de la pêche continentale dans la wilaya de Khenchela, en plus de séances d'information sur le programme du ministère de tutelle dans le domaine de l'intégration de l'aquaculture-agriculture, a-t-on indiqué.

EMPLOI

Oran: plus de 22 000 placements de jeunes demandeurs d'emploi en 2019 (ANEM)



Plus de 22.000 placements de jeunes demandeurs d'emploi ont été réalisés par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) à Oran, en 2019, contre 26.000 placements réalisés en 2018, a-t-on appris de la directrice de wilaya de l'ANEM.

Environ 22.204 placements ont été réalisés à Oran en 2019, entre classiques et dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et du contrat de travail aidé (CTA), a précisé, à l'APS, Sarah Zitouni, soulignant que les objectifs de l'ANEM ont été dépassés (137%).

Plus de 83.900 demandes et 27.518 offres d'emploi ont été enregistrées durant la même période, a fait savoir Mme Zitouni soulignant par la même occasion que "beaucoup d'offres reste encore non satisfaites".

Selon Mme Zitouni, la baisse, bien que légère, des placements, en 2019 de jeunes demandeurs d'emploi par rapport à l'année 2018 est due "essentiellement à la situation socio-économique et politique que traversait le pays". A ce titre, la Direction d'Oran de l'ANEM a fixé un objectif de placement de plus de 18.000 jeunes demandeurs d'emploi pour l'année en cours (2020), a-t-elle encore indiqué.

"Nos objectifs pourront être revus à la hausse eu égard de l'amélioration de la situation socio-économique et politique et à la dynamique de développement que connaît la Capitale de l'ouest en termes de projets en cours de réalisation à la veille de l'organisation des Jeux méditerranéens", a indiqué Mme Zitouni.

ÉNERGIE

Constantine : raccordement de près de 13.000 foyers aux réseaux d'électricité et de gaz naturel en 2019

Un total de 12.923 foyers a été raccordé aux réseaux d'électricité et de gaz naturel dans plusieurs zones de la wilaya de Constantine durant l'année 2019, a-t-on appris mercredi auprès de la concession de distribution de l'électricité et du gaz.

Les actions de raccordement entreprises dans ce domaine ont ciblé en particulier les habitations nouvellement distribuées dans les régions d'Ain Smara, Ali Mendjeli, Massinissa et dans la cité Bekira, au chef-lieu de wilaya, a précisé à l'APS la chargée de l'information et de la communication de cet établissement, Ouahiba Takhriss. Ce programme portant alimentation en ces deux énergies a ciblé des logements publics locatifs (LPL), promotionnels aidés (LPA), sociaux participatifs (LSP), promotionnels publics (LPP) ainsi que d'autres habitations de la formule location-vente, a indiqué la même responsable, soulignant que 22 établissements scolaires, tous cycles d'enseignement confondus répartis sur plusieurs communes de la wilaya ont bénéficié également des bienfaits de ces deux (2) énergies durant la même période.

L'ensemble des projets s'inscrit dans le cadre d'un programme annuel élaboré par les services de cette concession, visant l'amélioration des prestations de service offerts aux citoyens, a affirmé la même source.

S'agissant du plan d'approvisionnement en ces énergies mis en place au titre de l'exercice en cours, ce dernier, a ajouté la même responsable, concerne pas moins de 6.500 foyers dont 1.500 habitations du type location-vente de la zone Retba relevant de la commune de Didouche Mourad, 1.000 foyers du même segment réalisés dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli en plus de 4.000 autres LPL implantés à l'extension Ouest de la même circonscription.

Aussi, des actions similaires affectées au bénéfice d'autres groupements d'habitation sont-elles prévues au cours du même exercice, a-t-on relevé de même source.

SÉTIF Saisie de 5.000 comprimés psychotropes

Pas moins de 5.000 comprimés psychotropes ont été saisis et deux (2) personnes impliquées dans cette affaire, activant dans le domaine de trafic de ce type de produits, dans trois (3) wilayas de l'Est du pays, ont été arrêtées dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris jeudi auprès des services de la sûreté de wilaya.

Cette opération a été réalisée suite à l'exploitation des informations indiquant l'implication dans une affaire de trafic de médicaments, de deux (2) personnes, connues par les services de la police, a souligné le même officier, détaillant que les malfaiteurs ont été appréhendés en flagrant délit au centre-ville de Sétif.

Une arme à feu semi-automatique ainsi qu'une 60.000 DA, considérées comme revenus du trafic des médicaments classés hallucinogènes ont été également saisis, a ajouté la même source. A l'issue des procédures juridiques d'usage, un dossier pénal a été établi à l'encontre de ces personnes pour «activité illicite portant transport et trafic de produits pharmaceutiques», a-t-on soutenu, ajoutant que ces malfaiteurs ont été présentées devant les services judiciaires concernés.

AÏN TÉMOUCHENT Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de produits pharmaceutiques

La brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra d'El-Amria (Aïn Témouchent) a réussi à démanteler un réseau spécialisé dans le trafic de psychotropes et de produits pharmaceutiques non conventionnels, ainsi que l'arrestation de six de ses membres, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Cette opération, qui a eu lieu la semaine en cours, a permis la saisie de quelque 2.520 comprimés psychotropes, 3.582 unités de médicaments non conventionnels et 292 injections, ainsi qu'une somme de 580.000 DA et un véhicule utilisé dans l'activité criminelle de ce réseau, a indiqué la même source.

Cette quantité de psychotropes et de produits pharmaceutiques non conventionnels a été saisie suite à des informations reçues par les enquêteurs, faisant état d'un individu activant dans le transport et la commercialisation de comprimés psychotropes à partir de la ville frontalière de Maghnia (Tlemcen) à destination de la commune d'El Amria et la wilaya d'Oran. La surveillance de cet individu a conduit à son interpellation en flagrant délit, en possession de la marchandise prohibée à bord d'un véhicule en compagnie de deux autres personnes, selon la même source. La fouille du véhicule a permis de découvrir une quantité de 1.380 comprimés psychotropes dissimulés minutieusement, ainsi qu'une somme d'argent en possession des trois individus.

Les investigations menées par les enquêteurs a permis aussi de déterminer l'identité d'un complice résidant à Maghnia et après une extension de la compétence et la perquisition du domicile de cet individu, une quantité de 600 comprimés psychotropes et 3.582 unités de produits pharmaceutiques non conventionnels de différents types, notamment des poudres médicales et du fil chirurgical destinés à la contrebande aux pays frontaliers, a-t-on ajouté. L'enquête a également pu déterminer l'identité des fournisseurs de psychotropes de l'individu arrêté à Maghnia. Il s'agit de deux femmes de Maghnia, dont une pharmacienne et dont l'arrestation a permis de saisir, chez l'une d'elles, une quantité de 540 comprimés psychotropes, a précisé la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent. Les six mis en cause seront présentés devant la justice à El-Amria.

ADRAR 2 morts et sept blessés dans un accident de la route près de Bordj Badji Mokhtar

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et sept (7) autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu jeudi près de Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême sud d'Adrar, a-t-on appris de la Protection civile. L'accident s'est produit à 2 kilomètres de la localité de Bordj Badji Mokhtar, suite au renversement d'un véhicule tout terrain en route vers Reggane, avec neuf (9) passagers à bord, causant la mort sur place de deux (2) personnes (49-59 ans), et des blessures à sept (7) autres, selon la même source. Les corps des deux victimes ont été évacués par les agents de la protection civile vers la morgue de l'hôpital de Bordj Badji Mokhtar, où ont été également transférés les blessés, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

LOGMENTS - ALGER 7.000 logements sociaux réceptionnés avant fin 2020

Le parc immobilier de la capitale sera doté, avant fin 2020, de plus de 7.000 logements sociaux à distribuer graduellement, a-t-on appris mercredi auprès du wali d'Alger, Youcef Cherfa.

S'exprimant lors d'une visite d'inspection à plusieurs chantiers du secteur de l'Habitat à Alger, M. Cherfa a annoncé la réception en 2020, de 7.000 logements sociaux, comme premier quota d'un total de 22.000 logements sociaux en cours de réalisation et d'autres en phase de lancement.

Ces logements sont réalisés par les trois OPGI (Dar El Beïda-Hussein Dey-Bir Mourad Rais), en réponse aux demandes enregistrées pour les logements précaires ou menaçant ruine, ainsi que ceux sur les terrasses et dans les caves, a précisé M. Cherfa.

Le premier responsable de l'appareil exécutif de la wilaya d'Alger a fait savoir que la réception de ces logements sociaux se fera sur trois étapes.

La première concernera 3.500 logements d'ici à juin, la deuxième 2.500 logements en septembre et la troisième 1.000 logements en décembre. Par ailleurs, le wali d'Alger a indiqué que les 280.000 souscripteurs au



programme du Logement promotionnel aidé (LPA) à Alger font l'objet d'enquête et de contrôle sur le fichier national du logement.

Ils seront ensuite contrôlés au niveau du fichier national des biens immobiliers pour s'assurer qu'ils n'avaient pas bénéficié d'aides de l'Etat ou de logements dans le cadre des différentes formules au niveau des 48 wilayas Concernant les programmes du logement promotionnel aidé (LPA) à Alger, le même responsable a rappelé que les

assiettes foncières devant abriter la réalisation de 10.000 logements de cette formule avaient été localisées, ajoutant que les procédures relatives aux cahiers de charges, à l'annonce de l'attribution des marchés et au lancement de la réalisation seront entamées prochainement.

Des terrains de 180 hectares ont été récupérés suite aux opérations de relogement, a-t-il souligné.

Au sujet des projets enregistrant un arrêt des travaux à l'image du projet des 1.400

logements participatifs (Saoula), du projet des 2.684 logements Batigec (Draria) et le projet Cosider (Birtouta), M. Cherfa a affirmé qu'il œuvrera à trouver la formule adéquate en vue de la relance de ces projets au cours de cette année et ce dans la limite de ses prérogatives, appelant les différents partenaires, dont les promoteurs immobiliers, la Caisse nationale du logement (CNL) et les souscripteurs à l'accompagnement à même de trouver des solutions.

Le wali d'Alger a rappelé, dans ce contexte que le ministre de l'Habitat avait exprimé récemment sa disponibilité à relancer les chantiers de réalisation de logements à l'arrêt, dont les chantiers relevant de l'entreprise Cosider, en promettant de régler leur situation financière dans les prochaines semaines dans l'objectif de relancer leurs projets. M. Cherfa a affirmé que le programme de relogement à la wilaya d'Alger devra se poursuivre de manière graduelle.

BORDJ BOU-ARRERIDJ Saisie de plus de 4.300 comprimés de psychotropes selon la Gendarmerie nationale

Les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont saisi 4 311 comprimés de psychotropes et appréhendé cinq (5) personnes impliquées dans cette affaire, a-t-on appris jeudi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Cette opération a permis de démanteler un réseau de criminels spécialisés dans le trafic des produits pharmaceutiques et d'arrêter cinq membres de ce réseau, âgés entre 33 et 46 ans, originaires des wilayas de Constantine

et Blida, alors que trois (3) autres demeurent activement recherchés, a précisé la même source.

Agissant sur information relevant des activités suspectes d'un groupe de malfaiteurs composé de huit (8) personnes, impliquées dans le transport et la vente de comprimés psychotropes, les services de ce corps sécuritaire sont parvenus, après ouverture d'enquête et identification des suspects à intercepter une voiture dans un barrage de contrôle routier à Ain Zada a ajouté la même source, précisant que

l'opération a été effectuée en collaboration avec un détachement de l'armée nationale populaire (ANP).

La fouille du véhicule a permis la découverte et la saisie de cette quantité de comprimés, dissimulés dans les portes de ce moyen de transport.

L'opération, ajoute la même source, a permis aussi la saisie de la somme de 857.000 DA et six (6) téléphones portables, a-t-on ajouté, soulignant que les personnes impliquées dans cette affaire ont été présentées devant le tribunal de la ville de Ras El Oued.

TÉBESSA Arrivée d'un premier quota de 500.000 doses de vaccin contre la PPR

Un premier quota de 500 000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants (PPR) a été attribué à la wilaya de Tébessa, a indiqué jeudi l'inspectrice vétérinaire de la direction des services agricoles, Hanane Labiod.

«Ce premier quota a été octroyé à la wilaya de Tébessa dans le cadre de la stratégie nationale du ministère de l'Agriculture et du développement rural pour protéger le cheptel contre cette maladie», a expliqué la même source à l'APS, soulignant que le quota global dont bénéficiera la wilaya s'élève à 1, 25 million de doses.

A cet effet, plus de 58 vétérinaires seront mobilisés, à partir de «la semaine prochaine» pour assurer la campagne de

vaccination et devront sillonner les 28 communes de cette wilaya frontalière conformément au programme établi.

Dans ce contexte, l'inspectrice vétérinaire a exhorté les éleveurs à adhérer à cette campagne de vaccination gratuite afin d'éviter d'éventuelle propagation de maladies pouvant nuire au bétail, soulignant également l'importance de déclarer le nombre exact des moutons et chèvres dans les différentes régions «pour une meilleure campagne de vaccination». La wilaya de Tébessa à vocation pastorale et agricole compte actuellement plus d'un million d'ovins, 250.000 caprins et environ 12.000 têtes bovines, a conclu la responsable.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Mise en échec d'une tentative de contrebande de devises à l'aéroport international d'Alger

Les services de la Police des Frontières de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène ont arrêté un ressortissant étranger en partance pour la Turquie en possession d'un montant de 12.500 euros sans «titre bancaire», a indiqué jeudi la Direction générale des douanes dans un communiqué. Le montant saisi était dissimulé

dans les habits de l'interpellé qui a été déferé aux services compétents pour le parachèvement de la procédure judiciaire», précise la même source qui rappelle que cet acte constitue une infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger.



ONU - MIGRATIONS

Guterres appelle à faire face aux déplacements internes

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté mardi à Genève la communauté internationale à faire face aux déplacements internes.

M. Guterres s'exprimait lors de la réunion inaugurale du nouveau Groupe de haut niveau sur les déplacements internes, selon le Site officiel de l'ONU.

"Je suis convaincu que ce Groupe de haut niveau trouvera des idées nouvelles pour prévenir les déplacements forcés, pour mieux protéger et venir en aide aux personnes déplacées et pour identifier des solutions aux déplacements".

Au cours des deux premiers mois de 2020, des centaines de milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur des frontières de leurs pays, s'ajoutant aux 41 millions de personnes déplacées dans le monde.

Après leur déplacement initial, de nombreuses personnes se retrouvent pendant des années privées d'un abri sûr, de travail, d'éducation et d'autres avantages ou opportunités. Déplorant cette crise aiguë et sans fin des déplacements internes, le chef de l'ONU a encouragé les membres du Groupe de haut niveau à attirer l'attention de la communauté internationale sur ce problème et à mobiliser de nouveaux efforts, plus ambitieux, pour y trouver des solutions.

Pour M. Guterres, "il est inacceptable" que des millions de personnes soient si "brutalement" éloignées de leurs foyers pour ensuite se retrouver sans solution pendant des années.

"Le déplacement ne devrait pas être un problème interminable", a-t-il ajouté. Le Groupe de haut niveau,



créé par le Secrétaire général en octobre 2019, est co-présidé par l'ancienne haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, l'ex-président de la Banque africaine de développement (BAD), et l'actuel président du Conseil du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Donald Kaberuka.

Le Groupe est constitué de représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile, du secteur privé et de pays touchés par les déplacements internes.

Mme Mogherini a souligné les "conséquences terribles" des dépla-

cements internes, sur tous les plans, et a réitéré l'importance de trouver des solutions pérennes, citant à cet égard, "les déplacements récents et l'immense souffrance qu'ils créent en Syrie, dans la corne de l'Afrique, dans la République démocratique du Congo (RDC), et au Yémen".

De son côté, s'il a reconnu "le progrès" déjà réalisés pour traiter de l'aspect humanitaire des déplacements internes, Dr Kaberuka a toutefois souligné que des efforts plus soutenus étaient nécessaires.

Selon l'ancien chef de la BAD, il faut examiner les causes sociales et économiques qui sont à l'origine des déplacements, notamment la pauvreté, les inégalités, la marginalisation et l'exclusion.

COLOMBIE

11 personnes portées disparues suite à une avalanche de boue...



Onze personnes sont portées disparues suite à une avalanche de boue qui a frappé mercredi matin une municipalité du nord-est de la Colombie, ont annoncé les autorités locales. L'incident est dû aux pluies intenses qui se sont abattues sur Piedecuesta, dans le département de Santander, provoquant des débordements de la rivière Manco et du ruisseau La Quebrada, a déclaré le maire de cette municipalité, Morio José Carvaja. Il s'agit de huit adultes et de trois mineurs ensevelis sous la boue de cette avalanche qui s'est produite vers zhou du matin, a expliqué l'édile, précisant que cet éboulement de boue et de pierre a entraîné la coupure de plusieurs routes notamment celle reliant le village de San Gil à Bogota. Selon la presse locale, le maire a demandé l'aide des organismes de secours, du gouvernement départemental de Santander et de l'Unité nationale pour la gestion des risques de catastrophes pour prendre part aux opérations de recherche des disparus.

...3 morts dans le crash d'un hélicoptère militaire

Un hélicoptère militaire colombien s'est écrasé jeudi dans le centre du département de Cundinamarca, tuant trois des cinq personnes présentes à bord, a annoncé l'armée de l'air colombienne.

«L'armée de l'air annonce qu'un hélicoptère Huey II (...) qui volait entre le Commandement du combat aérien n 4, à Melgar-Tolima, et le Commandement de la maintenance aérienne, dans la ville de Madrid, dans le département de Cundinamarca, s'est écrasé dans la région de Bojaca», a indiqué l'armée. L'agence chargée de la gestion des risques dans la région de Cundinamarca a déclaré que deux survivants étaient toujours coincés dans le fuselage. Des pompiers venus des villes voisines et des secouristes de l'armée de l'air et de terre ont également été dépêchés sur les lieux pour soigner les blessés.

MEXIQUE

Près de 15 ans de prison pour l'un des assassins du journaliste Javier

L'un des assassins d'un journaliste mexicain tué en 2017, Javier Valdez Cardenas, collaborateur de l'AFP, a été condamné jeudi à 14 ans et 8 mois de prison, une première dans le pays pour l'homicide d'un représentant de la presse.

Heriberto Picos Barraza, surnommé le Koala, avait été l'un des auteurs de ce crime commis à Cualliacan (nord-ouest), selon le parquet spécialisé dans les délits contre la liberté d'expression (Feadle).

Il avait servi de chauffeur à deux hommes, Juan Francisco Picos Barraza et Luis Idelfonso Sanchez, qui avaient abattu l'homme le 15 mai 2017 à la sortie de son bureau. Le meurtre du cofondateur de l'hebdomadaire Riodoce et collaborateur du quotidien La Jornada, salué pour ses enquêtes sur le trafic de drogue, avait provoqué une vague d'indignation internationale. Le parquet a ordonné que le condamné paie 9 millions de pesos (environ 420.000 euros) à la famille du journaliste. La somme doit être versée par la Commission exécutive d'attention aux victimes (CEAV), une branche du ministère de l'Intérieur.

L'accusation estime que l'assassinat a été commandité par le fils d'un narcotraffiquant, Damaso Lopez Serrano, furieux d'avoir été critiqué dans un article de Riodoce, et aujourd'hui incarcéré aux Etats-Unis.

Lopez Serrano, qui aurait versé 100.000 pesos (près de 4.700 euros) et fourni les armes, a toujours nié.

Juan Francisco Picos Barraza ayant refusé de plaider coupable en échange d'une peine de 20 ans et 8 mois de prison, doit être jugé en mars comme principal auteur de l'assassinat.

NIGER

Les enseignants des universités entament leur deuxième mois de grève

Les enseignants des universités publiques du Niger ont entamé leur deuxième mois de grève pour réclamer une amélioration de leurs conditions de vie et de travail, a indiqué mercredi leur syndicat.

"C'est le statu quo: il n'y a rien qui avance en terme de solutions", a expliqué à la presse Nabala Adaré, le secrétaire général du Syndicat national des enseignants-chercheurs du supérieur (Snecs).

La grève a débuté le 20 janvier. Le mouvement est prévu jusqu'au 20 mars.

Le 21 février, une rencontre entre les grévistes et

le ministère de l'Enseignement supérieur n'a pas permis de désamorcer la crise, a-t-il déploré.

D'après le Snecs, cette nouvelle grève "est la conséquence directe du refus catégorique" du gouvernement "de respecter les termes du protocole d'accord du 23 mai 2019" signé avec le Snecs qui avait permis de sauver in extremis l'année universitaire menacée d'invalidité. Le gouvernement s'était "engagé" à satisfaire plusieurs revendications des grévistes, notamment "à payer intégralement, au plus tard fin août 2019", les

arriérés liés "aux droits statutaires des enseignants", estimés à près d'un milliard de francs CFA (1,5 million d'euros). Le gouvernement avait également promis de "restituer les retenues" opérées sur les salaires des enseignants pour tous les jours de grève.

Les deux parties avaient convenu de poursuivre les pourparlers sur le mode de désignation des recteurs qui est un des principaux problèmes.

Le Snecs exige des élections pour choisir les recteurs, mais le gouvernement veut les nommer par décret. "Nous avons tenté

plusieurs démarches visant à trouver une solution à la crise (...) mais chacun des deux camps s'agrippe à son propre intérêt en oubliant l'intérêt général, détruisant l'avenir de toute une génération", a dénoncé Omar Albadé, le dirigeant de l'Union des étudiants nigériens à l'université de Niamey (UENUN), à l'issue d'une réunion de milliers d'étudiants sur le campus de Niamey.

Le Niger compte huit universités publiques, dont sept régionales et celle de Niamey, qui est la plus importante avec 23.000 étudiants.

La Grèce renforce ses patrouilles à la frontière turque

La Grèce a annoncé hier avoir renforcé ses patrouilles à la frontière avec la Turquie, après l'annonce par cette dernière qu'elle n'empêcherait plus les migrants de se rendre en Europe.

Selon une source policière grecque, le nombre de patrouille a été doublé et un appel à la mobilisation générale a été passé en interne.

«Tout est sous contrôle, il n'y a pas de raison de s'inquiéter», a toutefois assuré cette source.

«La Grèce a renforcé la garde de ses frontières terrestres et maritimes au maximum», a déclaré une source gouvernementale. Une source au sein de l'armée grecque a indiqué qu'environ

300 migrants avaient été repérés du côté turc de la frontière dans la région d'Evros (nord-est). «Ce chiffre ne sort pas de l'ordinaire», a tempéré l'officier. Un haut responsable turc a déclaré vendredi que la Turquie n'empêchera plus les migrants qui essaient de se rendre en Europe de franchir la frontière, peu après la mort d'au moins 33 militaires turcs dans la région d'Idlib (nord-ouest de la Syrie).

Outre le groupe de migrants à la frontière terrestre, l'agence de presse turque DHA a signalé l'arrivée d'autres migrants sur la côte d'Ayvacik, dans la province de Canakkale (ouest

de la Turquie), cherchant à se rendre sur l'île grecque de Lesbos par bateau.

La Turquie, qui accueille déjà sur son territoire quelque 3,6 millions de Syriens ayant fui leur pays ravagé par la guerre, craint l'arrivée d'encore plus de réfugiés, alors que la population rejette de plus en plus leur présence. La Grèce et ses partenaires européens craignent un nouvel afflux de réfugiés de Syrie.

En 2015, plus d'un million de réfugiés et migrants étaient arrivés en Europe, jusqu'à un accord entre l'UE et la Turquie pour réguler leurs déplacements.

CHU D'ORAN 37 diabétiques amputés en 2019 par suite de complications

Sur 70 malades hospitalisés pour complications graves du pied diabétique au service de médecine interne du CHU d'Oran 37 ont été amputés l'an dernier, a-t-on appris du Pr Chami, chef de service. Il s'agit de malades hospitalisés au service pour des complications graves pouvant aller jusqu'à l'amputation, a expliqué ce spécialiste, ajoutant que l'hospitalisation est réservée aux malades qui présentent des pronostics graves.

Pas moins de 50% des cas d'hospitalisation pour complications graves du pied diabétique évoluent vers l'amputation, a-t-il déploré, faisant savoir que sur 70 personnes hospitalisées, l'amputation a été évitée à 33, alors que cinq personnes sont décédées par suite de complications. Les malades souffrant d'ulcérations moins graves sont pris en charge par l'unité de soins. Cette unité s'est chargée de 1.631 au cours de l'année 2019, avec un total de 4.415 pansements changés, a-t-il indiqué. Le service de médecine interne du CHU/O et la clinique "Laribère" sont les seuls à prendre en charge le pied diabétique au niveau de la wilaya d'Oran, ce qui les soumet à une grande pression, a-t-on relevé.

PRISE EN CHARGE DE L'ACCOUCHEMENT PAR DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS Un décret exécutif présenté lors d'une réunion du Gouvernement

Un projet de décret exécutif fixant la convention-type conclue entre les organismes de sécurité sociale et les établissements hospitaliers privés pour la prise en charge de l'accouchement, a été exposé, mercredi, lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Présenté par le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, le projet de texte s'inscrit "en droite ligne des décisions du gouvernement relatives à l'amélioration de la couverture sanitaire en mettant à l'indicateur de la sécurité sociale la prise en charge de l'accouchement au profit de ses bénéficiaires", précise la même source.

Cette prise en charge "est assurée au niveau des établissements privés dans le cadre du système du tiers-payant."

Le texte définit les obligations respectives des parties prenantes, les modalités et conditions permettant de bénéficier des prestations définies ainsi que la tarification y afférente.

Au-delà de l'intérêt de cette relation contractuelle qui permet à ux citoyens assurés sociaux et à leurs ayants droit de disposer d'une meilleure accessibilité aux soins et aux services liés en matière d'accouchement, "la mise en œuvre du projet de décret ouvrira la voie à une amélioration de l'offre de soins au profit de l'ensemble des assurés sociaux, tout en allégeant la pression sur les établissements hospitaliers publics".

A l'issue de la présentation de ce projet de décret exécutif, le Premier ministre a réaffirmé "l'intérêt du gouvernement pour toute initiative destinée à faciliter et à impacter de manière positive la vie quotidienne des citoyens".

"Les mesures préconisées ne doivent en aucun cas ouvrir ainsi la voie à des pratiques qui soient contraires aux principes de déontologie, notamment dans les secteurs sensibles à l'exemple de celui de la santé publique.

D'où la nécessité, pour les concepteurs du texte fixant la convention type régissant la prise en charge de l'accouchement, de veiller à faire prévaloir les règles d'éthique dans les clauses contractuelles en cours d'élaboration".

PLAN MALADIES RARES

Mise en place «impérative» d'un Plan national

Le président de l'association Chifa des maladies neuromusculaires, Dr Abdelkader Bouras, a mis l'accent, jeudi à Alger, sur «l'impératif» de la mise en place d'un Plan national dédié aux maladies rares qui inclurait, entre autres, la prise en charge de l'aspect lié aux tests génétiques et moléculaires de celles-ci.

«Nous insistons sur l'impératif de la mise en place d'un Plan national destiné aux maladies rares, car c'est le meilleur cadre pour prendre en charge toutes les problématiques liées à ces pathologies méconnues et auxquelles sont confrontés les malades ainsi que leurs familles», a déclaré à l'APS Dr Bouras, en marge d'une rencontre de célébration de la Journée mondiale des maladies rares.

En tête des préoccupations des malades, l'aspect lié au test génétique et moléculaire, assuré, pour l'ensemble du territoire national par une seule unité au niveau du CHU Mustapha Bacha d'Alger, en plus de l'unité des maladies métaboliques, sise au CHU Nafissa Hammoudi (ex-Parner), a-t-il déploré, précisant que «seules 25 maladies rares sont diagnostiquées» en Algérie, sur un éventail de 5000 à 6000 pathologies recensées de par le monde, sachant que «de nouvelles autres continuent à apparaître».

Pour les pathologies non diagnostiquées au niveau de ces établissements, les proches sont contraints de recourir au secteur privé, en dépit du «coût onéreux» de ces examens, fait-il observer, citant l'exemple de la myopathie de Duchenne dont le test génétique revient à 30.000 DA, voire 40.000 DA.

Dr Bouras fera savoir que cette classe de pathologies



rares affecte quelque 500 personnes en Algérie, qu'elle est «grave et évolutive» car touchant les muscles et le cœur et pour laquelle il est préconisé une «prise en charge pluridisciplinaire», notant que ses signes cliniques apparaissent à partir de 2 ou 3 ans, exclusivement chez la gente masculine.

«Pour l'heure, elle est traitée seulement au moyen de corticoïdes avec tous les effets secondaires que ceux-ci induisent».

Aussi, nous aimerions que le ministère de la Santé puisse mettre à la disposition de ces patients et d'autres atteints de pathologies rares, les traitements innovants mis sur le marché mondial ainsi que les médicaments issus des thérapies génique et cellulaire», a-t-il revendiqué à ce propos.

Le Dr Bouras plaide, en

outre, pour une «formation spécifique» du corps médical et paramédical, toutes spécialités confondues, la prise en charge de s maladies orphelines nécessitant une approche «spécifique», souligne-t-il, mettant en exergue la spécialité de la pédiatrie, dans la mesure où «plus de 50 % de ces pathologies se retrouvent chez les enfants, dont certaines sont congénitales».

Tout en précisant que l'association qu'il préside œuvre à «mieux faire connaître» ces pathologies et à «sensibiliser» la société et les pouvoirs publics à leur sujet, il a rappelé que le nombre des souffrants diagnostiqués dans le pays s'élevait en 2017 à quelque 17.000.

Un chiffre, soutient-il, «certainement en deçà de la réalité».

Lors de cette rencontre, des

représentants de différents groupes de maladies rares ont tenu à faire connaître les difficultés auxquelles les patients sont, au quotidien, confrontés, à l'instar de ceux souffrant de la rétinopathie pigmentaire (RP), lesquels aspirent à faire valoir leurs droits à un «bon suivi», à travers une association nationale en phase de création.

S'exprimant en leur nom, Sarah Youfi, elle-même atteinte de cette pathologie, a mis en avant «la cherté» des examens auxquels les malades sont régulièrement soumis, déplorant également «l'absence de centres spécialisés qui offriraient une assistance médicale et psychologique» aux concernés.

Elle a, en outre, exprimé son souhait que les non-voyants ou ceux souffrant d'une baisse de la vue puissent être «intégrés socialement» à travers une «meilleure auto-nomisation», par l'apprentissage de l'usage de la canne, des nouvelles technologies, etc.

De même que par le biais d'une «insertion professionnelle adaptée à même de les aider à ne pas se sentir inutiles et à ne pas sombrer dans la dépression psychologique», a-t-elle argumenté.

Outre la myopathie de Duchenne et la rétinopathie pigmentaire, le syndrome de Marfan, la fibrose pulmonaire idiopathique, l'épidermolyse bulleuse, etc, figurent parmi les maladies rares recensées jusque-là en Algérie.

GRIPPE SAISONNIÈRE

20 décès depuis le début de la saison hivernale

Vingt (20) personnes sont décédées des suites de la grippe saisonnière depuis le début de la saison hivernale, a indiqué mercredi à Alger le Directeur général de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Fourar.

Lors d'une conférence de presse consacrée au premier cas confirmé positif au coronavirus d'un ressortissant de nationalité italienne qui travaille en Algérie, Dr Fourar a précisé que les cas de décès des suites de la grippe saisonnière sont des personnes âgées qui étaient porteurs de symptômes et non des malades chroniques, appelant les personnes non vaccinées à se rapprocher des établissements de santé pour se faire vacciner.

Plus de 100.000 doses de vaccins sont disponibles au niveau de l'Institut Pasteur

sur les 1,5 millions de doses importées par l'Institut cette année, a-t-il fait savoir, affirmant que des doses supplémentaires seront importées en cas d'épuisement du stock. Le responsable du Centre de référence de la grippe saisonnière à l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr. Fawzi Derrar avait souligné que la vaccination devrait être "obligatoire" pour les corps médical et paramédical qui sont exposés au virus, ce qui nécessite une prévention lors de l'exercice de leurs fonctions, à l'instar de ce qui est en vigueur dans plusieurs pays.

Par ailleurs, M. Derrar a considéré que le vaccin antigrippal constitue "l'unique moyen" pour protéger les catégories les plus exposées au virus, à l'instar des malades chroniques, des femmes enceintes, des personnes âgées et des enfants, outre le renforcement des

mesures préventives, appelant à "isoler" les malades pour éviter la contagion.

Il a également mis en garde contre la prise excessive des antibiotiques lorsque les sujets non vaccinés contractent le virus, précisant que ces médicaments, qui sont inefficaces et coûteux pour la CNAS, affaiblissent le système immunitaire du malade et développent une résistance des bactéries à ces médicaments.

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, rappelle-t-on, avait organisé plusieurs campagnes nationales et régionales de sensibilisation au niveau des centres de santé de proximité, tout en diffusant des spots publicitaires à la télévision et à la radio nationale pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la vaccination qui se poursuivra jusqu'au mois de mars 2020.

SÛRETÉ DE WILAYA DE RELIZANE

Démantèlement d'un réseau national spécialisé dans le vol de véhicules

Les services de police de la wilaya de Relizane ont démantelé un réseau national spécialisé en vol et falsification des véhicules avec la récupération de 27 véhicules volés, a-t-on appris jeudi de la sûreté de wilaya.

Le chef de la brigade criminelle de la police judiciaire, le commissaire Belkacem Kroub a indiqué que l'opération a été menée dernièrement par la brigade de lutte contre la contrebande et le vol de véhicules de la sûreté de wilaya sur la base d'informations et s'est soldée par

l'interception de 7 véhicules (25 véhicules et 2 camions). Après enquêtes déclenchées par ces services et prolongement de la compétence dans plusieurs wilayas, il s'est avéré que ces véhicules ont été volés dans 10 wilayas de l'Ouest du pays, a-t-il fait savoir. Une personne impliquée a été arrêtée et une procédure judiciaire a été engagée pour le présenter devant la justice qui l'a écroué et l'enquête se poursuit pour connaître d'autres impliqués dans l'affaire.

APS



ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

2.813 décès dans 50 pays et territoires

Le nombre de cas de nouveau coronavirus dans le monde s'élevait jeudi à 17h00 GMT, à 82.560, dont 2.813 décès, dans 50 pays et territoires.

Quelque 1.296 nouvelles contaminations ont été recensées depuis le dernier décompte réalisé la veille à 17h00 GMT, selon un bilan établi par l'agence AFP auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie s'est déclarée fin décembre, comptait 78.497 cas, dont 2.747 décès.

433 nouvelles contaminations y ont été enregistrées entre mercredi 17h00 GMT et jeudi 17h00 GMT.

Ailleurs dans le monde, 4.063 cas étaient recensés jeudi à 17h00 GMT, dont 66 décès et 863 nouveaux cas.

Les pays les plus touchés après la Chine sont la Corée du Sud (1.766 cas, 13 décès, 505 nouveaux cas), l'Italie (528 cas, 14 décès, 128 nouveaux cas), l'Iran (245 cas, 26 décès, 106 nouveaux cas) et le Japon (187 cas, 8 décès, 17 nouveaux cas). Le Japon a par ailleurs enregistré plus de 700 cas sur le navire de croisière Diamond Princess amarré au large de Yokohama.



Algérie : pas d'inquiétude selon le ministre de la Santé

Aucune personne ayant approché le ressortissant italien atteint du coronavirus ne présenterait des signes inquiétants, a rassuré jeudi soir le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid.

«Nous n'avons aucune personne de la base (de vie dans le sud du pays, ndr) ou ceux ou celles qui l'ont approché qui présenteraient des signes inquiétants», a indiqué M. Benbouzid lors de l'émission «Visions» de Canal Algérie de Télévision nationale. Toutes les personnes qui ont été en contact ou établi une proximité avec ce ressortissant italien ont été identifiées, a assuré le ministre de la Santé, ajoutant qu'elles ont été mises en quarantaine et des tests ont été faits essentiellement sur celles qui présentent des signes respi-

atoires. Evoquant le cas du ressortissant italien, il a relevé qu'il «était isolé, mais il allait bien», relevant également que toutes les personnes de la base de vie étaient en quarantaine. Le ministre de la Santé a révélé, dans ce sillage, qu'il avait réuni tous les producteurs et les fournisseurs de masques essentiellement et de gants, de façon à disposer de stock devant toute éventualité, ajoutant qu'il avait instruit (producteurs et fournisseurs) pour «nous faire part de leur stocks et qu'ils cessent toute vente et toute exportation pour que cela reste disponible pour l'Etat algérien.

«Il y a une situation nationale qui pourrait d'un moment à un autre basculer vers plus de cas et on en aurait besoin», a-t-il expliqué. M. Benbouzid a indiqué également que son secteur avait mis en place un serveur de 12

lignes pour recevoir les appels des citoyens qui auront à leur disposition une équipe de 12 médecins (des épidémiologistes, des infectiologues et des généralistes) pour répondre, orienter et rassurer. A ce jour, un cas de Covid-19 a été confirmé en Algérie, le 25 février 2020. Il s'agit d'un ressortissant italien en provenance d'Italie.

Le ministère de la Santé tient à rappeler qu'une cellule de veille est opérationnelle au niveau de chaque wilaya, alors qu'un numéro vert «3030», gratuit, joignable sur le téléphone fixe et mobiles H24 et 7/7jour, est mis à la disposition de la population pour toute information et éventuelle orientation.

Il appelle la population à «se conformer aux conseils de prévention et aux orientations des services de santé».

«L'Algérie a élevé son niveau d'alerte»

L'Algérie a élevé son niveau d'alerte et un dispositif global est mis en place depuis janvier dernier pour faire face à l'épidémie du coronavirus (Covid-19) qui touche plusieurs pays, notamment ceux du Bassin méditerranéen, a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid. «Quand la maladie s'est rapprochée de l'Algérie en atteignant le Bassin méditerranéen, nous avons élevé le niveau d'alerte. Un dispositif global est mis en place depuis le 23 janvier», a assuré M. Benbouzid dans un entre-

tien accordé jeudi au quotidien national Liberté. Soulignant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «suit personnellement ce dossier», le ministre a fait savoir qu'il rend compte «tous les jours à 15h de l'évolution de la situation au Premier ministre».

«Je présenterai un exposé sur le risque du coronavirus en Algérie au prochain Conseil des ministres. Nous ne venons pas dans l'alarmisme, mais nous sommes véritablement inquiets», a-t-il ajouté. Le ministre a affirmé que l'Algérie est «prête à affron-

ter la situation», rappelant à cet égard «l'épisode de la grippe aviaire, quand l'Algérie avait produit localement le vaccin».

En outre, il a fait savoir que «des notes ont été envoyées aux professionnels de la Santé et des lits spécifiques réservés dans les hôpitaux», ajoutant que les passagers des vols à risques sont soumis aux contrôles par des caméras thermiques.

«Nous renforçons nos stocks de protection pour les services de santé (masques, tenues) pour faire face à toutes les éventualités, a-t-il encore ras-

suré. Revenant sur le premier cas confirmé positif au coronavirus en Algérie le 25 février, en l'occurrence un ressortissant Italien arrivé en Algérie le 17 février en cours, le ministre a précisé que le patient a été aussitôt isolé ainsi que son entourage. «Nous sommes en train d'établir la traçabilité de son parcours, de sa descente d'avion à sa destination actuelle», a-t-il précisé, rappelant que l'Algérie a pris des dispositions de prévention aux postes frontaliers aussi bien terrestres que maritimes et aériens dès l'apparition de la maladie en Chine.

Rush sur le numéro vert du ministère de la Santé

Le numéro vert «3030» mis en place par le ministère de la Santé dans le cadre du plan de prévention contre le Coronavirus (Covid-19) enregistre un flux d'appels, la ligne ayant reçu en une matinée plus de 150 sollicitations de citoyens voulant surtout s'informer sur la conduite à tenir et les mesures d'hygiène édictées en pareille circonstance, a appris l'APS de la cellule ad-hoc du ministère.

Ces appels émanant de citoyens de toutes les wilayas auxquels répondent des médecins spécialistes portent surtout sur la situation épidémiologique en Algérie, les formalités de voyage et les mesures d'hygiène à suivre après la survenue d'un premier cas confirmé de Coronavirus en Algérie, a indiqué le Dr Mohand Sid, médecin épidémiologique Pour le Dr Karima Lamalli, il s'agit surtout d'un effort pédagogique à consentir auprès des appelants pour

leur rappeler des pratiques d'usage, tels que les symptômes de la pathologie, son évolution et ses complications jugées graves. «On insiste surtout sur les mesures d'hygiène, le lavage régulier des mains et l'utilisation de mouchoirs jetables en cas de toux ou d'éternuement, avant de les jeter dans des poubelles cernées», a-t-elle fait savoir, conseillant qu'en absence de mouchoirs, il est recommandé aux personnes présentant une grippe de tousser dans le creux du coude pour éviter toute transmission d'un virus. Pour renforcer l'effort de communiquer «bien» et «utile», le ministère de la Santé compte, dans l'après-midi, mettre en place, en collaboration avec Algérie Télécom, un Call center doté de 30 lignes et encadré par 20 médecins spécialistes. En plus du numéro vert, fonctionnel chaque jour de 8 h à 21 heures, le ministère de la Santé

compte diffuser un Communiqué de presse chaque jour à 18 heures pour tenir informée l'opinion publique sur tout ce qui concerne cette maladie et son évolution. Le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Fourar, avait annoncé, mercredi, lors d'une conférence de presse qu'une ligne gratuite accessible d'une ligne fixe ou à partir d'opérateurs de la téléphonie mobile, a été ouverte pour permettre aux citoyens de se renseigner sur les dispositions à prendre pour se prémunir contre ce virus. Lors d'une réunion du Gouvernement, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait appelé, de son côté, à une communication «serene, réfléchie et responsable», «s'éloignant de toute forme d'alarmisme», au sujet du nouveau Coronavirus.

ANNULATION DES VOLS VERS LES LIEUX SAINTS DE L'ISLAM Les pèlerins algériens et les agences de voyages expriment leur désarroi

L'annulation de tous les vols prévus jeudi à l'aéroport international d'Alger vers les Lieux saints de l'Islam suite à la décision prise la veille par l'Arabie saoudite de suspendre «temporairement» l'entrée sur son territoire en raison de l'épidémie du coronavirus a provoqué «inquiétude et désarroi» chez des pèlerins algériens et des agences de voyages qui s'interrogeaient sur la durée de cette mesure. Annoncée, mercredi soir, à titre «préventif» par les autorités du Royaume Saoudien, cette procédure a impacté, en effet, tous les vols programmés jeudi au niveau de l'aéroport international d'Alger aussi bien ceux assurés par la compagnie aérienne nationale Air Algérie que ceux des compagnies étrangères, a constaté l'APS sur place. Un vol de la compagnie Saudi Airlines qui devait décoller à 12h55, avec 288 passagers à son bord, a été annulé sine die, provoquant ainsi «déception et colère» des pèlerins algériens «surpris» par la décision prise par les autorités saoudiennes. Venus de plusieurs wilayas du pays, certains t enaient à effectuer leur «Omra», après avoir «perdu espoir» d'être sélectionnés dans le cadre des opérations du tirage au sort organisées chaque année pour le Grand pèlerinage (Hadj). Les pèlerins s'interrogeaient, en outre, sur les dispositions qui seraient prises par les autorités algériennes afin de leur permettre de se rendre dans les lieux saints de l'Islam. Ayant déboursé des «sommes importantes» d'argent pour accomplir ce rite religieux, ils ne cachaient pas «leur inquiétude» par rapport à cette décision «inopinée». Des agences de tourisme et de voyages chargées de l'encadrement des pèlerins ont exprimé, pour leur part, leur malaise quant à cette disposition «préventive» décidée par les autorités saoudiennes, redoutant un «fort» impact sur leur activité, ayant déjà accusé une baisse «conséquente» durant l'année 2019. A ce propos, Tourning Voyage Algérie (TVA) a du annuler son programme de vols arrêté pour la semaine prochaine, assurant que «des clients ont été prévenus à temps quant à ce changement «dernière minute», a indiqué un cadre de cet établissement public. Les professionnels du secteur sont désormais suspendus aux dispositions qui seront annoncées dans les prochains jours pour pouvoir décider sur les mesures à prendre, éventuellement «procéder aux remboursements des bil lets d'avions».

«Pour l'instant, nous devons encore attendre les instructions des autorités saoudiennes, car il a été bien indiqué que la mesure est provisoire prise pour prévenir la propagation du coronavirus (COVID 19) dans le royaume», a souligné notre interlocuteur. Au niveau du guichet de la compagnie d'Air Algérie, on assure que la décision de la reprise des vols reste tributaire de la réaction des Saoudiens de rouvrir leurs territoires pour les pèlerins et voyageurs, faisant état de l'annulation de leur dessert programmée demain à destination de Djeddah. L'Arabie Saoudite avait annoncé la suspension de toutes les entrées au pays pour les pèlerins accomplissant la Omra et la visite de la mosquée du Prophète (QSSS) située à Médine. Les personnes détentrices de visas touristiques saoudiens résidents dans des pays où sévit le coronavirus, ainsi que des citoyens de pays membres du Conseil de coopération du Golfe sont aussi concernés par cette procédure temporaire assujettie à l'évaluation continue des autorités sanitaires saoudiennes.

DR DERRAR Des laboratoires hospitaliers algériens peuvent contribuer à répondre au Coronavirus

Le responsable du Laboratoire national de la grippe et des virus respiratoires à l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Dr Fawzi Derrar, a indiqué, jeudi à Alger, que certains laboratoires hospitaliers «bien équipés» peuvent contribuer aux côtés de l'IPA à faire face à l'apparition du Coronavirus (Covid-19) en Algérie. Intervenant sur les ondes de la radio nationale, le Dr Derrar a affirmé que certains «laboratoires hospitaliers, bien équipés, peuvent rendre service et appuyer les laboratoires de l'IPA», expliquant que ce dernier, à l'instar des autres laboratoires de référence, «a une mission essentielle consistant à faire l'expertise». Le responsable d'IPA a mis l'accent, à cet effet, sur «l'urgence d'avoir une direction des laboratoires au niveau du ministère de la Santé qui aura pour mission de hiérarchiser et de mettre en place les cahiers des charges des laboratoires». L'objectif principal est de permettre d'«accréditer les laboratoires pour répondre aux standards qui existent à travers les normes ISO régissant ces structures», a-t-il expliqué, soulignant que l'Algérie a la chance d'avoir l'organisme nationale d'accréditation (ALGERAC) qui «fonctionne bien, mais qui a, toutefois, besoin d'une insufflation politique pour lui permettre d'accompagner les laboratoires vers cette accréditation nécessaire». Le Dr Derrar a appelé, par la même occasion, à la mise en place d'un «observatoire des maladies émergentes, devenu essentiel aujourd'hui», et dont la mission consiste à avoir une «approche intégrative des maladies infectieuses pour pouvoir faire un diagnostic total sur ce types de maladies».

LE GRAS, C'EST BON POUR LES ENFANTS

POUR BIEN GRANDIR, LES ENFANTS ONT BESOIN DE GRAS. OUI, MAIS À QUELLE DOSE EXACTEMENT ET SOUS QUELLE FORME ? ON FAIT LE POINT SUR LEURS VRAIS BESOINS.

On est tous au courant. " Pour bien grandir, il faut éviter de manger trop gras, trop sucré, trop salé ". A force de passer en boucle dans les médias, le message a marqué les esprits, parfois trop. Résultat, « trop d'enfants seraient en-dessous des apports journaliers lipidiques recommandés », constate le Pr Patrick Tounian, chef de service de nutrition pédiatrique de l'hôpital Trousseau (Paris).

Or, les lipides sont indispensables à la croissance des enfants. Par exemple, chaque semaine durant la première année de bébé, entre 4 et 5 mg d'oméga-3 DHA se déposent dans le cerveau. Des acides gras qui doivent être apportés par l'alimentation !

On met un peu de gras dans ses petits plats

Les lipides doivent constituer 45 à 50 % des apports énergétiques globaux des moins de 3 ans (pour un adulte, les lipides représentent « seulement » 35 à 40 % des apports énergétiques).

Par exemple pour un enfant de 3 ans, dont les besoins énergétiques sont d'environ 1000 calories par jour, cela représente 45 g de lipides. Et si les apports en lipides, via les produits laitiers, se montent à environ 24 g, il faut donc encore 1 c. à c. d'huile ou 1 noisette de beurre.

« Les besoins sont couverts tant que l'enfant ne consomme que du lait maternel ou infantile, précise le Pr Tounian, mais il faudrait ajouter des matières grasses dans les plats salés (même les petits pots) dès que la diversification alimentaire commence après quatre mois et lorsque l'on substitue le lait ze à age au lait de croissance après un



an. » Après 3-4 ans, les carences sont souvent moindres, du fait de la baisse des besoins en lipides.

Huile ou beurre ? On équilibre les deux

L'idéal est d'équilibrer les sources d'acides gras d'origine végétale et animale, mais aussi de varier les différents acides gras essentiels : les oméga-3 présents dans les poissons gras, l'huile de colza, de lin, les fruits à coque... et les oméga-6 concentrés dans l'huile de tournesol, de pépins de raisin... Côté produits laitiers, on reste sur ceux au lait entier. Et que penser de l'huile de palme ou des acides gras trans présents dans les produits industriels ? « Leur innocuité est vérifiée chez l'enfant », explique le Pr Tounian. Donc, pas de stress si votre enfant adore les goûters fourrés et qu'il en réclame régulièrement.

Les bons repères âge par âge

- 0-4 mois : entre 600 et 850 ml de lait infantile par jour.

- 4-6 mois : 850 ml de lait infantile par jour + quelques grammes de beurre dans le plat du repas.

- 6-12 mois : 800 ml de lait infantile par jour environ + 1/2 c. à c. d'huile de colza, de noix ou de soja en alternance avec 1 petite noisette de beurre par repas.

- 12 mois-3 ans : 500 ml de lait de croissance + 1 c. à c. d'huile de colza, de noix ou de soja en alternance avec 1 noisette de beurre par repas, en complément des autres aliments sources de lipides (viande, fromage...).

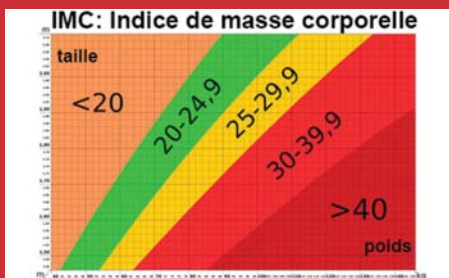
L'IMC, un indice peu fiable chez les enfants

Facile de calculer son IMC pour savoir si on a quelques kilos en trop ou non ! Sauf que la formule mathématique ne fonctionne pas chez les enfants, selon une récente étude américaine...

Pour savoir si on a quelques kilos en trop, il est un indice encore plus fiable que l'avis des copines ou (même !) l'aiguille de la balance : l'indice de masse corporelle (IMC). Grâce à une petite formule mathématique toute simple, on calcule notre IMC et on obtient un chiffre, compris entre 16 et 40. Moins de 19,5, on est trop maigre. De 19,5 à 25, tout va bien. Par contre, si le résultat dépasse 25, c'est le surpoids et il devient nécessaire d'attaquer un régime.

Sauf que cet IMC ne convient pas à tout le monde : on le savait déjà inadapté pour les grands sportifs, voilà maintenant qu'une étude menée par la Mayo Clinic (Etats-Unis) et publiée dans la revue scientifique *Pediatric Obesity* montre que l'indice de masse corporelle n'est pas fiable

pour les enfants. 25% d'erreur en moyenne. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont calculé l'IMC de plus de 50 000 enfants âgés de 4 à 18 ans, et ont comparé les données avec celles recueillies grâce à d'autres mesures, moins connues mais tout aussi efficaces pour dépister le surpoids, voire l'obésité : la mesure du pli cutané (en gros, il s'agit de mesurer l'épaisseur d'un bourrelet de peau) et l'absorptiométrie biphotonique (celle fois, on analyse la répartition de la graisse dans le corps grâce à un examen aux rayons X). Résultat : « Si l'on ne considère que les résultats obtenus grâce à l'IMC, on échoue à dépister l'obésité ou le surpoids chez 25% des enfants en moyenne, explique Asma Javed, principale auteure de l'étude et endocrinologue à la Mayo Clinic. Ce sont 25% d'enfants qui ne pourront pas être suivis alors qu'ils présentent plus de risques que les autres de développer un diabète de type 2 ou



des troubles cardiovasculaires. Clairement, chez les enfants, l'IMC est insuffisant. » Alors si vous suspectez un début de surpoids chez le petit dernier, inutile

de vous précipiter sur la calculatrice : demandez plutôt l'avis d'un professionnel avant de le mettre au régime sec...

ARTHROSE : quels sont les traitements possibles ?

L'arthrose est la première cause de handicap après 40 ans. C'est pourquoi il est important d'adopter le bon mode de vie à titre préventif et de connaître les moyens de soulager les douleurs.

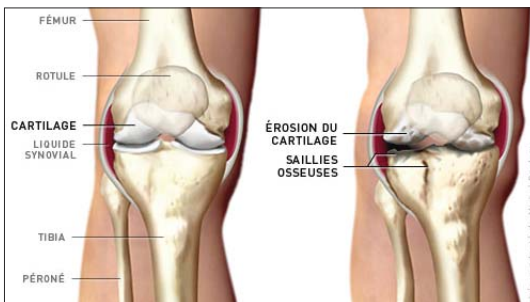
Non, l'arthrose n'est pas « une maladie de vieux » ! Cette maladie inflammatoire des articulations, qui détruit peu à peu le cartilage, est la première cause de handicap après 40 ans, révèle une récente enquête de l'Association française de lutte antirhumatismale (Aflar).

Il faudrait d'abord revoir notre mode de vie

« Source de dégradation de la qualité de vie, l'arthrose est en augmentation depuis quelques décennies, explique le Dr François Rannou, qui a supervisé l'étude. En cause ? L'allongement de l'espérance de vie, mais surtout le surpoids et l'obésité, notamment pour le genou. Et des traumatismes mal soignés (entorses, fractures...) dus à des sports de loisir plus pratiqués qu'autrefois.

Doù l'importance de bien les traiter. » Des facteurs héréditaires et hormonaux jouent aussi un rôle, comme dans l'arthrose des doigts, qui atteint plutôt les femmes à la ménopause. Il n'existe pas une, mais des arthroses. Genou, hanche, vertèbres, mais aussi pieds, épaules... Les zones touchées varient selon l'âge et le sexe. La maladie pouvant évoluer différemment d'une personne à l'autre, par poussées lentes ou aiguës qui détruisent plus ou moins vite le cartilage.

C'est vital, l'arthrose ne se guérit pas. Non seulement l'ac-



tion des traitements reste modérée, mais certains médicaments ont tant d'effets secondaires que beaucoup ne les prennent pas. « Isolément, aucune solution n'est miraculeuse, c'est leur combinaison qui fait la différence. Insiste le Dr Rannou. En associant traitements médicamenteux et non médicamenteux, perte de poids et hygiène de vie adaptée, on peut vraiment soulager les douleurs et ralentir l'évolution de la maladie. » Une chose est sûre : plus on s'en occupe tôt, mieux on preserve ses articulations.

Les traitements possibles de l'arthrose :

- Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (Ains), type as-

pirine, ibuprofène... Ils sont utilisés en période de crise, en comprimés et/ou en crème, pour soulager la douleur et réduire l'inflammation. Du fait de leurs effets indésirables à long terme, surtout digestifs (risque d'hémorragies, toxicité pour le foie...), mieux vaut les prendre sur de courtes périodes.

- Les corticoïdes. Ils sont prescrits en comprimés ou en injection, en cas de fortes poussées qui ne sont pas soulagées par les antalgiques habituels. À long terme, eux aussi peuvent entraîner des effets secondaires non négligeables : prise de poids, déminéralisation osseuse, sensibilité aux infections...
- Les antiarthrosiques d'ac-

tion lente (Aasal), dont les plus connus sont la chondroïtine et la glucosamine. D'une efficacité jugée modérée, ils doivent être pris sur long cours. Ils ne sont toutefois pas à négliger, car nombre de patients voués réduits et leur qualité de vie améliorée.

- Les injections d'acide hyaluronique. Leur but est de lubrifier l'articulation, généralement le genou.

Trois injections, peu douloureuses, sont pratiquées à une semaine d'intervalle. Là encore, l'effet reste modéré, mais certains patients disent constater un soulagement, qui persiste pendant plus de six mois.

Mange, «c'est mauvais pour ta santé»



Une nouvelle étude montre que les enfants mangent moins volontiers s'ils savent que la nourriture qu'on leur présente est bonne pour leur santé. Pour les inciter à terminer leur assiette, il vaut mieux ne pas insister sur le côté sain des aliments.

Lorsqu'il s'agit d'inciter les jeunes enfants à se régaler avec une alimentation saine, il vaut mieux que les parents en taisent les bénéfices plutôt que de dire que le contenu de leur assiette est bon pour leur santé ou qu'il les rendra plus forts ou plus intelligents. Selon une nouvelle étude du Professeur Fischbach, de l'Université de Chicago, les enfants rejettent la nourriture dès qu'on leur dit que «c'est bon pour eux». Une fois qu'ils savent cela, ils parlent du principe que la nourriture n'a pas bon goût. Pour les enfants, soit c'est bon, soit c'est sain.

«Les enfants d'âge préscolaire semblent penser que la nourriture ne peut pas servir à deux choses à la fois : être bonne à manger et être bonne pour la santé. Donc, en leur disant que les carottes vont les aider à grandir (ou les rendre plus intelligents), on ne leur donne pas envie d'en manger. Si vous voulez que vos enfants mangent des carottes, donnez-les et n'ajoutez rien», explique le Pr Fischbach.

Pour cette étude, les chercheurs ont mené cinq expériences différentes auprès de 270 enfants d'âge préscolaire auxquels un chercheur lisait une histoire sur une petite fille à qui on avait servi une collation, pendant qu'à eux aussi on servait un repas. Selon les groupes, l'histoire variait. Parfois la petite fille mangeait la nourriture parce que c'était bon pour elle. Parfois elle la mangeait parce que c'était vraiment très bon. Parfois on ne donnait aucune raison mais la petite fille devait sa collation quand même. Vous l'avez deviné, les enfants des groupes où la petite fille trouvait la nourriture très bonne ou la devorait sans raison ont beaucoup plus mangé que le groupe où la petite fille mangeait des aliments sains.

4 QUESTIONS SUR L'ARTHROSE

L'arthrose est une forme de rhumatismes qui touche le cartilage, la substance qui facilite le glissement des os les uns contre les autres. Cette dégradation du cartilage touche 68% des personnes de plus de 50 ans.

Comment fait-on le diagnostic d'arthrose ?

Lorsque vous avez des douleurs ou une gêne de l'articulation qui est apparue progressivement, le médecin vérifie s'il y a diminution de la mobilité articulaire ou s'il réveille la douleur lorsqu'il mobilise l'articulation. Ce diagnostic est ensuite confirmé par une radiographie de l'articulation pour voir s'il y a diminution de la quantité de cartilage. Le recours à un scanner ou une IRM est très rare.

Pourquoi l'arthrose fait-elle mal ?

Le cartilage n'ayant pas de terminaisons nerveuses, une maladie du cartilage ne devrait pas être douloureuse. Toutefois, certains spécialistes pensent que, dès que ce tissu devient malade, des terminaisons nerveuses apparaissent : c'est la néo-neuro-génèse.

D'autres médecins pensent que la douleur provient de la souffrance des tissus à proximité, qui sont largement innervés.

L'arthrose est-elle plus sévère chez la femme ?

Certaines études suggèrent que la maladie arthrosique est plus sévère et plus rapidement évolutive chez la femme. Elle est certainement plus fréquente chez la femme lorsqu'elle touche les mains et les genoux, et plus douloureuse lorsqu'elle touche la hanche. C'est ainsi qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui se font poser une prothèse articulaire.

Qu'est-ce qu'une «poussée d'arthrose» ?

C'est une inflammation de l'articulation, en particulier de la membrane synoviale, qui tapisse l'intérieur des articulations. Des signes permettent de détecter une poussée d'arthrose : l'augmentation brutale de la douleur en quelques jours, l'apparition de douleurs nocturnes qui réveillent dans la deuxième partie de nuit, l'apparition de raideurs articulaires le matin au réveil et l'apparition de phénomènes inflammatoires (rougeur, chaleur) autour des articulations. L'apparition de ces signes doit vous pousser à consulter le médecin, non seulement pour calmer la douleur, mais surtout pour prévenir le risque de destruction de la matrice cartilagineuse.



MALI

“Il y a un ressenti au sein de la population contre la présence militaire française” (ambassadeur)

L'ambassadeur du Mali en France, Toumani Djimé Diallo, a déclaré mercredi qu'il y avait un ressenti au sein de la population malienne contre la présence militaire française, critiquant sévèrement le comportement des soldats de la "Légion étrangère" participant à l'opération française Barkhane dans son pays. "Il y a eu, à un moment donné, un ressenti au sein de la population contre la présence militaire française", a déclaré Toumani Djimé Diallo devant la commission Défense du Sénat, qui recevait les ambassadeurs des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad).

"D'abord, avec tant d'hommes et de moyens déployés, on s'attendait à plus de résultats, moins coûteux en vies humaines. D'autre part, je vais vous parler franchement, dans ces forces, il y a des officiers, l'armée normale mais aussi la Légion étrangère. C'est là le problème", a-t-il indiqué. Les soldats de la "Légion" sont régulièrement déployés au Sahel dans le cadre de l'opération antiterroriste Barkhane. Parmi les 600 renforts récemment annoncés par le président français, Emmanuel Macron, figurait notamment des éléments du 2e régiment étranger parachutiste (REP). "C'est bien, parce qu'il est connu pour être après la bataille, après un combat, mais ils sont aussi après au gain (...) il y a des débordements qui posent problème", a affirmé l'ambassadeur malien sans plus de détails. "Il faut que le comportement de certains éléments de l'armée ne laissent pas à désirer", a-t-il insisté. "Certains font n'importe quoi dans les rues de Bamako, ce n'est pas bon pour l'image de la France", a-t-il conclu.

Bamako rappelle son ambassadeur et dépêche son MAR en France

Le Mali a décidé jeudi de rappeler son ambassadeur à Paris et de dépêcher son ministre des Affaires étrangères en France, après l'incident causé par des propos du diplomate sur les soldats français envoyés dans son pays, ont indiqué des responsables maliens.

L'ambassadeur, Toumani Djimé Diallo, sera rappelé vendredi à Bamako, a dit une source proche de la présidence malienne, sans plus de précision. Quant au ministre des Affaires étrangères, Tiébilé Dramé, il part jeudi soir pour Paris, ont indiqué ses services. Il se rend à Paris «pour apaiser la situation», a dit la source proche de la présidence. L'ambassadeur du Mali avait été convoqué jeudi à Paris après avoir accusé la veille, devant une commission parlementaire française, des soldats de la Légion étrangère de «débordements» dans les quartiers chauds de Bamako. Le déplacement du ministre Tiébilé Dramé s'est décidé de manière rapide. «C'est un voyage décidé aujourd'hui en réponse aux déclarations des dernières 24 heures», a dit une source diplomatique malienne citée par l'agence AFP. «Cette visite rentre dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays», dit le communiqué des Affaires étrangères maliennes annonçant le déplacement. «Elle intervient au lendemain de l'audition par une commission du Sénat français des ambassadeurs des pays membres du G5 Sahel» (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), ajoute-t-il.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc expulse une avocate espagnole d'El-Ayoune occupée

Les autorités d'occupation marocaines ont interdit mardi, pour la deuxième fois, à l'avocate espagnole, Mme. Anna Sébastienne, d'entrer à la ville sahraouie d'El-Ayoune occupée, rapportait jeudi la presse locale.

L'avocate qui a déjà été expulsée des territoires sahraouis occupés, le 6 août 2019, a été empêchée par les forces de sécurité marocaines de descendre de l'avion en provenance de Casablanca, a-t-on précisé.

Mme. Anna Sébastienne prévoyait d'assister, en tant qu'observateur international, au procès, qui s'est ouvert mercredi, des détenus sahraouis arrêtés lors des célébrations des Sahraouis de la victoire de l'équipe nationale algérienne de football, lors de la finale de la coupe d'Afrique des nations le 19 juillet 2019.

Cette célébration s'est soldée par l'arrestation de dizaines de citoyens sahraouis et le meurtre d'une jeune manifestante sahraouie, en l'occurrence Sabah Othman Hmeida, âgée de 24 ans, fauchée par un véhicule de la police marocaine.

Le Maroc impose un blocus médiatique systématique aux territoires occupés du Sahara occidental, faisant fi des injonctions faites par le Secrétaire Général des Nations Unies au Maroc, dans les rapports remis au Conseil de Sécurité, à autoriser les visites d'observateurs des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

A ce titre, au cours de 2019, les autorités de l'occupation marocaine ont expulsé quarante-trois (43) personnes de différentes nationalités du Sahara occidental, dont des journalistes, des avocats et des élus.

Ferme soutien du Kenya au peuple sahraoui

Le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, a réitéré la solidarité et le ferme soutien de son pays à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'autodétermination, dans

un message au président sahraoui Brahim Ghali, à l'occasion de la célébration du 44e anniversaire de la proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

Dans son message adressé jeudi au président Ghali, relayé vendredi par l'agence de presse sahraouie (SPS), M. Kenyatta a en outre exprimé "en son nom et au nom du gouvernement et du peuple du Kenya, les félicitations et les vœux les plus sincères".

Le président kenyan "voit avec satisfaction le niveau des relations fraternelles entre les deux pays, et espère les renforcer de plus en plus, en harmonie avec les principes et valeurs de l'Union africaine (UA)", a conclu le message.

Le peuple sahraoui a célébré jeudi le 44e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), dans une ambiance marquée par un large élan de soutien international au droit du peuple sahraoui à l'exercice de son droit à l'autodétermination.

C'était un 27 février 1976, au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui et le début de la lutte de libération contre l'occupant marocain que la RASD avait été proclamée, suivie de l'installation du premier gouvernement sahraoui, le 5 mars de la même année à Bir Lahlou, en dépit du manque de moyens et de l'exode de milliers de personnes ayant fui l'invasion marocaine de leurs terres.

Le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui salué à Bechar

Des responsables et des étudiants Sahraouis ont salué jeudi à Bechar le soutien



de l'Algérie au droit à l'autodétermination du peuple Sahraoui, lors de la célébration du 44e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). «L'Algérie et son peuple méritent la reconnaissance de leurs frères sahraouis pour le soutien indéfectible qu'ils apportent à la juste cause du peuple Sahraoui et à son droit à l'autodétermination», a estimé M. Ahmed Tou, représentant de la RASD, à l'occasion de cette célébration qui s'est déroulée à l'université «Tahri Mohamed».

Il a souligné dans son intervention devant une assemblée d'étudiants Sahraouis et Algériens, que «l'engagement de l'Algérie pour le droit à l'autodétermination de notre peuple et son indépendance, conformément à la légalité internationale qui classe la question du Sahara occidental dans son cadre légal en tant que question de décolonisation, est une preuve de l'attachement de ce pays et son peuple à la juste cause des peuples». «L'Algérie est constante dans sa position politique pour le droit à l'autodétermination du peuple Sahraoui, de même qu'elle reste la terre et le soutien des peuples opprimés, comme est

le notre», a estimé, pour sa part, le consul de la RASD à Bechar, M. Kaddour Mohamed.

De son côté, Dr. Saïd Maamouri, recteur de l'université «Tahri Mohamed», a relevé dans une intervention à l'occasion de la célébration de ce 44e anniversaire de la proclamation de la RASD que «notre pays, qui soutient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, contribue dans le cadre de l'ONU et l'union africaine à défendre cette démarche politique qui s'inscrit en droite ligne du droit international».

Des responsables de la ligue sahraouie des étudiants, présents à cette célébration à laquelle ont pris part des étudiants et étudiants sahraouis des universités d'Oran, M'sila, El-Bayadh et Tindouf, ont eux aussi salué la position inébranlable de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

Des expositions mettant en relief les luttes politique et militaire du peuple sahraoui ainsi que sur les différentes facettes de son patrimoine culturel, ont été organisées à cette occasion pour permettre au public de s'imprégner des réalités de ce peuple en lutte pour son autodétermination.

ONU-SAHEL

La zone frontalière entre Mali, Burkina et Niger, épice d'une crise grandissante

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (OCHA) a averti que la zone frontalière entre Mali, le Burkina Faso et le Niger est devenue l'épicentre d'une crise à croissance rapide avec des niveaux de violence armée sans précédent. Selon l'OCHA, les assaillants armés visent directement les écoles et forcent les centres de santé à fermer, privant les communautés de services essentiels. Plus de 3.600 écoles et 241 centres de santé ne fonctionnent plus dans ces pays. Pour soutenir les autorités nationales et locales, l'ONU, avec le concours de ses partenaires, inten-

sifie ses opérations «pour sauver des vies et soulager les souffrances humaines», a déclaré mercredi le porte-parole du Secrétaire général des Nations-Unies. «Nous sollicitons 1 milliard de dollars pour soutenir les plus vulnérables. Ce mois-ci, 17 millions de dollars ont été alloués par le Fonds central d'urgence des Nations-Unies pour le Burkina Faso et le Mali afin de fournir des abris, de l'eau et des installations sanitaires, de la protection, des soins de santé et la sécurité alimentaire», a précisé le porte-parole lors du point de presse quotidien à New York.



BURKINA FASO :

Un gendarme tué dans une attaque à Tin Akoff

Un gendarme burkinabé a été tué dans une attaque perpétrée dans la nuit de mercredi à jeudi contre le poste de gendarmerie de Tin Akoff, dans le Sahel, a appris Xinhua de sources concordantes. «Le poste de gendarmerie de Tin Akoff, situé à 98 km de la ville de Gorom-Gorom dans la région du Sahel a été attaqué dans la nuit de mercredi à jeudi par des hommes armés, faisant un mort parmi les gendarmes», a indiqué la radio privée Oméga FM. Un élu local a déclaré cité par l'agence

Chine nouvelle, a déclaré que l'attaque a également fait un blessé dans les rangs des gendarmes et des dégâts. «Les assaillants sont arrivés lourdement armés. Ils ont tiré sur les installations du poste. Les éléments sur place ont opposé une riposte», a souligné pour sa part un responsable de l'armée. Le Sahel burkinabé frontalier avec le Mali et le Niger, à l'instar de plusieurs autres régions du Burkina Faso, est en proie aux attaques terroristes depuis 2015.

ONU

La fin des violences au Sahel passera aussi par la lutte contre la pauvreté et les inégalités

La réponse militaire seule ne suffit pas à résoudre les conflits au Sahel qui ont pour terreau les inégalités, a déclaré jeudi la Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, devant le Conseil des droits de l'Homme à Genève. Devant faire face à des défis socio-économiques et environnementaux, plusieurs pays du Sahel sont en proie à des violences impliquant divers groupes armés, dont des groupes terroristes. Il est clair qu'il faut adopter «une approche» qui dépasse le seul «cadre militaire pour s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent», a-t-elle noté, ajoutant que dans les pays du Sahel, en particulier au Burkina Faso, au Mali et au Niger, il faut notamment s'attaquer à «l'extrême pauvreté, les inégalités, l'exclusion, ainsi que la responsabilité et la protection inadéquates des droits de l'Homme». Les attaques de groupes extrémistes violents ont causé plus de 4.000 morts dans ces trois pays en 2019, soit 500% de plus qu'en 2016, selon l'ONU. «Cela a des conséquences humanitaires alarmantes, notamment des déplacements massifs et des revers pour le développement», a fait remarquer Mme Bachelet. Elle encourage vivement les mesures visant à lutter contre le changement climatique et à contrôler l'utilisation des terres, ainsi qu'une action plus large de défense des droits économiques, sociaux et politiques - des mesures qui pourraient aider à «résoudre certaines causes profondes de ces cycles de violence».

PALESTINE OCCUPÉE

Feu vert d'Israël à la construction de près de 1.800 nouvelles colonies en Cisjordanie

Les autorités de l'occupation israéliennes ont approuvé jeudi la construction de près de 1.800 nouveaux logements en Cisjordanie occupée en Palestine, alors que les colonies sont considérées comme illégales par l'ensemble de la communauté internationale.

Selon des médias, le Conseil de planification supérieur de l'administration civile en Cisjordanie «a donné son accord pour la construction de quelque 1.800 unités de logements». Ainsi, les autorités d'occupation ont donné le feu vert à la construction de 1.776 unités.

La semaine passée, le Secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saeb Erekat, avait déclaré que les Etats-Unis et Israël avaient noué un «partenariat» pour mener à bien une politique d'annexion basée sur la construction constante de nouvelles colonies israéliennes.

«L'administration Trump a désormais noué un partenariat avec Israël par le biais du comité d'annexion récemment mis en place, avec notamment l'annonce de nouvelles constructions et l'extension des colonies illégales d'Israël sur des terres appartenant à l'Etat de Palestine», avait dénoncé M. Erekat dans un communiqué de presse. M. Erekat avait émis cette condamnation après la récente décision d'Israël de construire 5.200 nouveaux logements pour les colons israéliens dans le sud de la ville sainte d'El-Qods occupée, en plus d'avoir approuvé un projet de construction de 9.000 nouveaux logements dans le nord de la ville.

«L'annonce de la construction de ces nouvelles colonies est une conséquence concrète du plan de paix de Trump (pour le Moyen-Orient, appelée Deal du siècle). Cela requiert une action internationale immédiate, afin d'empêcher Israël et les Etats-Unis de commettre des violations continues du droit et de



l'ordre international», avait alerté M. Erekat. Les activités de colonisation israéliennes sont considérées comme illégales par le droit international, et constituent l'un des principaux obstacles aux pourparlers de paix entre la Palestine et Israël.

Riyadh exhorte la communauté internationale à protéger le peuple palestinien

L'Arabie saoudite a appelé mercredi la communauté internationale et le Conseil des droits de l'Homme à agir rapidement pour assurer la protection du peuple palestinien des graves violations israéliennes.

Selon l'agence de presse palestinienne de presse, Wafa, le Royaume a indiqué qu'Israël devrait être tenu responsable

en tant que puissance occupante de toutes les violations ciblant les Palestiniens. S'exprimant devant le Conseil des droits de l'Homme, le représentant permanent de l'Arabie Saoudite auprès des Nations Unies à Genève, Abdulaziz Al-Wasil, a insisté sur la nécessité d'obliger l'occupant israélien à respecter le droit international, et de mettre en œuvre les résolutions internationales pertinentes.

Il a également évoqué l'indemnisation de toutes les personnes touchées par les lourdes pertes subies en raison des violations des forces d'occupation israéliennes. M. Al-Wasil a réaffirmé le soutien et l'appui continus du Royaume, au peuple palestinien à tous les niveaux et dans diverses instances internationales.

VIOLENCES INTERCOMMUNAUTAIRES EN INDE: 7.000 soldats paramilitaires déployés à New Delhi

Pas moins de 70 compagnies de forces paramilitaires, comprenant chacune 100 soldats, ont été déployées dans le nord-est de Delhi pour contrôler la situation après les violences au cours desquelles 38 personnes ont été tuées, a déclaré, jeudi soir, le ministre indien de l'Intérieur.

Quelque 514 personnes ont été arrêtées pour leur implication présumée dans les actes de violence qui ont secoué la capitale indienne, quatre jours durant, a ajouté le ministre dans un communiqué, notant que le nombre des personnes arrêtées augmentera au fur et à mesure de l'enquête diligentée par les services compétents. Il a également déclaré que le ministre de l'Intérieur, Amit Shah avait lancé un appel pour que «les citoyens ne croient pas aux rumeurs et ne soient pas la proie de mauvaises intentions de malfaiteurs et de groupes intéressés à déclencher des tensions communautaires». Le ministre a également déclaré que la police de Delhi avait lancé une «mesure de confiance» sous forme de comités de paix, qui comprennent des membres de toutes les couches de la société qui devraient rencontrer les habitants des zones touchées pour maintenir la paix.

Les actes de violence ont éclaté dimanche lorsque des partisans et des opposants à la nouvelle loi sur la citoyenneté (amendement) se sont affrontés à Jafrabad, Maujpur et dans d'autres régions du nord-est de Delhi. Des écoles, marchés et commerces ont été attaqués et incendiés dans la capitale du pays de 1,3 milliard d'habitants.

SYRIE:

3 soldats blessés par des tirs israéliens près du Golan

Au moins trois soldats syriens ont été blessés jeudi soir dans des tirs d'hélicoptères israéliens dans la province de Qouneitra, dans le Sud de la Syrie, a indiqué l'agence officielle syrienne Sana. «Des hélicoptères israéliens ont tiré des missiles au-dessus du Golan occupé sur des positions de l'armée (syrienne) à Kahtaniyah, Al-Horiyyat et la ville de Qouneitra, faisant trois blessés parmi les soldats», a indiqué Sana.

Ces frappes interviennent après une attaque plus tôt dans la journée menée par un drone israélien, également dans la province de Qouneitra. L'agence officielle Sana a rapporté la mort d'un civil après une frappe menée par un «drone israélien ayant visé sa voiture dans la ville de Hadar» dans la province. Depuis le début du conflit syrien en 2011, Israël a mené des centaines de frappes contre des positions militaires syriennes.

33 soldats turcs tués dans des frappes aériennes

Au moins 33 soldats turcs ont été tués jeudi dans la province d'Idlib dans des raids attribués au régime syrien par Ankara qui a aussitôt riposté en bombardant des positions de Damas, faisant craindre une escalade et un nouveau désastre humanitaire. «A défaut d'agir rapidement, le risque d'une escalade encore plus grande augmente d'heure en heure», a mis en garde le porte-parole des Nations unies Stéphane Dujarric, qui a appelé «à un cessez-le-feu immédiat». Lors d'une conversation téléphonique avec le chef de la diplomatie turque Mevlut Cavusoglu, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a condamné les frappes aériennes aveugles syriennes et de son allié russe. Il a «exhorté toutes les parties à une désescalade de cette situation dangereuse, et à éviter que ne s'aggrave davantage la situation humanitaire épouvantable dans la région», selon un porte-parole de l'alliance, dont la Turquie est membre.

«Nous soutenons notre allié de l'Otan, la Turquie, et continuons d'appeler à un arrêt immédiat de cette offensive odieuse (...), a déclaré pour sa part un porte-parole du département d'Etat américain. Outre les 33 morts, une trentaine de militaires turcs ont été blessés dans des frappes aériennes attribuées par Ankara au gouvernement syrien, qui ont visé la province d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie. Les blessés ont été rapatriés en Turquie pour être hospitalisés, a déclaré Rahmi Dogan, le gouverneur de la province turque de Hatay, frontalière de la Syrie. Le président Recep Tayyip Erdogan a convoqué dans la soirée un conseil de sécurité extraordinaire à Ankara, en présence notamment du ministre de la Défense, du chef de l'armée et du patron des services secrets, a indiqué la présidence. Selon les médias turcs, cette réunion avait pour objet la situation à Idlib.

ONU

La haine sur les médias sociaux contribue directement à la hausse des crimes contre les minorités

La propagation des discours de haine à travers des médias sociaux contribue directement à l'augmentation des crimes de haine contre les minorités, a déclaré jeudi le rapporteur spécial des Nations unies sur les questions relatives aux minorités, Fernand de Varennes. «Ces dix dernières années, les minorités du monde entier ont été confrontées à des menaces nouvelles et croissantes, alimentées par la haine et le sectarisme véhiculés par les médias sociaux», a déclaré M. de Varennes, alors que la ville allemande de Hanau se remet d'une fusillade au cours de

laquelle neuf personnes ont été tuées par haine apparente des minorités. «Cela a contribué à la montée des groupes extrémistes violents et à une augmentation spectaculaire des crimes de haine dans de nombreux pays visant les minorités religieuses, ethniques et autres, y compris les migrants», a noté l'expert dans un communiqué de presse.

Il a dénoncé la «banalisation du sectarisme», l'augmentation de «la représentation des minorités comme Autres et leurs déshumanisation sur les médias sociaux et l'utilisation des réseaux sociaux

pour propager des discours de haine et même des crimes de haine en direct, telles que les récentes attaques visant des lieux de culte de minorités au Sri Lanka, en Nouvelle-Zélande, en Inde et aux Etats-Unis. Plus les discours de haine sont répandus, plus ils s'intègrent au courant dominant et créent un environnement permissif et toxique où les appels à la violence contre le groupe «détecté», généralement une minorité, se normalisent. «Cette propagation de la haine contre les minorités en ligne doit être arrêtée», a martelé le rapporteur spécial.

SRI LANKA-TAMOULS

Le Sri Lanka annonce ne plus soutenir une résolution des droits de l'Homme

Le Sri Lanka a indiqué mercredi à l'ONU ne plus soutenir une résolution adoptée par le Conseil des droits de l'Homme en mars 2019 lui demandant d'enquêter sur les exactions commises pendant le conflit avec les Tigres tamouls. «Je souhaite que soit consignée la décision du Sri Lanka de se retirer du co-parrainage de la résolution 40/1 sur la promotion de la réconciliation, de l'établissement des responsabilités et des droits de l'Homme» au Sri Lanka, a déclaré le ministre des Affaires étrangères de ce pays, Dinesh Gunawardena, devant le Conseil à Genève. «Bien qu'il se soit retiré du co-parrainage de cette résolution, le Sri Lanka reste déterminé à atteindre les ob-

jectifs fixés par le peuple sri-lankais en matière de responsabilité, de droits humains, de paix durable et de réconciliation», a-t-il ajouté. Il y a quelques jours, le Premier ministre sri-lankais, Mahinda Rajapaksa, avait annoncé que le Sri Lanka allait retirer son soutien à la résolution du Conseil, qui avait été approuvée par le précédent gouvernement sri-lankais. En 2009, la rébellion tamoule avait été battue dans une vaste campagne militaire qui s'est achevée dans un bain de sang. Mahinda Rajapaksa occupait alors la présidence de l'île, tandis que son frère le président Gotabaya Rajapaksa dirigeait de fait à l'époque les forces armées sri-lankaises. Mercredi, le chef de la diplomatie

sri-lankaise a affirmé à Genève que la résolution était «une tache sur la souveraineté et la dignité du peuple du Sri Lanka» et a déclaré que le gouvernement précédent avait tourné le dos à «un processus de réconciliation interne».

Les défenseurs des droits humains, qui accusent le clan Rajapaksa de crimes de guerre, estiment que 40.000 civils tamouls ont péri dans les derniers mois du conflit, des chiffres contestés par le gouvernement. La guerre civile au Sri Lanka, qui a duré 37 ans, a fait plus de 100.000 morts selon l'ONU et a pris fin en 2009 avec l'écrasement de la rébellion séparatiste des Tigres tamouls.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bechar - Daïra de Bechar - commune de Bechar
 Direction des finances et des affaires économiques
 Service des marchés publics et des équipements
 NIF /096008019039232

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n°65 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Bechar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à rappel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales : N° 06/2019 paru dans les quotidiens Mostakbal El Magharibi en date du 17/10/2019 – DK NEWS du date du 24/10/2019 et BOMOP semaine du 27 octobre au 02 novembre 2019 pour réalisation des stade de proximité au niveau de la commune de Bechar repartie des lots suivants : Lot 01 : Réalisation Stade de Proximité A Lotissement Raid Ferej - Lot 02 : Réalisation Stade de Proximité Pres Cem Lahdeb - Lot 03 : Réalisation Stade De Proximité Pres Cem Malek Ben Nabi - LOT 04 : Réalisation stade de proximité Hai Escadron - LOT 05 : Réalisation Stade De Proximité Hai Hai Tinkroud - LOT 06 : Réalisation Stade De Proximité Hai Kettara - Lot 07 : Réalisation Stade De Proximité Logts Route Lahmer - Lot 08 : Réalisation Stade De Proximité Lala Aicha Stade Casa - Lot 09 : Réalisation Stade De Proximité Hai 800 logts, qu'à l'issue de l'analyse et le jugement des offres conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Entreprise	Projet	Montant de la soumission en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai	Note TEC	NIF	Critères de choix
01	EURL SARL EL BACHIR HYDROSUD 5000 GERANT BECHRI MBERKA	Lot 01 : Réalisation Stade de Proximité A Lotissement Raid Ferej	6.300.920.00 DA		03 mois	65.30/100	000808094294891	Moins disant
02	E.T.C.E BENCHIKH HOURIA	Lot 02 : Réalisation Stade de Proximité Pres Cem Lahdeb	6.227.936.00 DA		03 mois	62.60/100	296508100015836	Moins disant
03	EURL SARL BNTB TRAVAUX BATIMENT GERANT BENHAMOU NADIR	Lot 03 : Réalisation Stade De Proximité Pres Cem Malek Ben Nabi	6.929.786.50 DA		Vingt 20 jours	62.00/100	000308019001656	Moins disant
04	SARL BK – FORUM GERANT BELHADDAD KHALED	LOT 04 : Réalisation stade de proximité Hai Escadron	8.997.352.00 DA		01 mois	63.30/100	001134046430846	Moins disant
05	ETC.E BAGHDADI MOSTEFA	LOT 05 : Réalisation Stade De Proximité Hai Hai Tinkroud	9.002.588.00 DA		01 mois	61.30/100	198208010083630	Moins disant
06	E T B T C E BOUZADI HADJ	LOT 06 : Réalisation Stade De Proximité Hai Kettara	9.003.659.00 DA		Vingt 20 jours	63.60/100	105633800001228	Moins disant
07	E T C E HALOU RABAH	Lot 07 : Réalisation Stade De Proximité Logts Route Lahmer	9.200.020.90 DA		01 mois	65.20/100	195043020412449	Moins disant
08	EURL SARL M.C.P.S GERANT MIR MOUHAMED	Lot 08 : Réalisation Stade De Proximité Lala Aicha Stade Casa	7.019.548.20 DA		02 mois	61.60/100	0004080190004456	Moins disant
09	E.T.B KOUIDRI BOUDJEMAA	Lot 09 : Réalisation Stade De Proximité Hai 800 logts	9.166.867.50 DA		01 mois	61.00/100	169450900190401	Moins disant

Le soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Béchar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le : BOMP ou la presse. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la commune de Béchar (Service des marchés publics et des équipements) dans un délai de trois (03) jours à compter du 1er jour de la publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 2016003660 du 29/02/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

وزارة العدل

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION

المندوبية العامة لإدارة السجون

ETABLISSEMENT DE RÉÉDUCATION DE READAPTATION DE KOLEA
 NIF : 001442359026828

وإعادة الإدماج
 مؤسسة إعادة التربية والتأهيل القلبيعة

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Établissement de Rééducation et Réadaptation de kolea informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2020 portant fournitures de denrées alimentaires au profit de l'Établissement Rééducation et Réadaptation de koléa en lot :

- Lot n°04 : Viandes Rouges Fraîches Ovine, Bovine.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au entreprise suivant le lots dessous.

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné le résultat suivant :

Désignation	Entreprise	Montant MAX DA/ TTC	Obs
Lot n°04	Gacem khadra NIF : 296110369001922	14 034 810. 00	Moins disant

Conformément aux dispositions des articles N°82 et 182 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires désirant connaître des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'établissement de rééducation et de Réadaptation de kolea au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis,

Et tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission ministérielle des marchés du Ministère de la Justice, sis à 23, Rue Taleb Abderrahmane, Bab El Oued - Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2016004225 du 29/02/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière

Direction de la santé et de la population du Wilaya de Tébessa

Établissement public hospitalier Bouguerra Boulaares Tébessa

Matricule fiscale : 0008.1217.90140.54

Avis d'attribution provisoire d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales n°01/2020

Conformément aux dispositions l'articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, l'Établissement public hospitalier Bouguerra Boulaares Tébessa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° 01/2020 paru le 25/01/2020 au quotidien akhbarachark et quotidien DK News relative à l'acquisition des différents produits alimentaires (lot n°01: Viande rouge, lot n° 02 : Viande blanche et Cœufs, lot n° 03: Fruits et Légumes, lot n° 04 Aliments Générales, lot n° 05 : Pains), cité dans le tableau ci-dessous que l'attribution provisoire du marché après le Jugement est comme suit :

Lots	Soumissionnaire	Montant avant vérification	Montant après vérification	Note technique	Critère de choix
Lot n°01 : Viande rouge	Khaled Sarhani Commerce de gros de produits associés à la nutrition humaine Oum Elbouagui	Min : 3.585.000,00 DA Max : 4.541.000,00 DA	Min : 3.585.000,00 DA Max : 4.541.000,00 DA	46 points	Offre qualifiée techniquement et moins disant
Lot n° 02 : Viande blanche et Cœufs	Khaled Sarhani Commerce de gros de produits associés à la nutrition humaine Oum Elbouagui	Min : 4.208.490,00 DA Max : 4.967.130,00 DA	Min : 4.208.490,00 DA Max : 4.967.130,00 DA	46 points	Offre qualifiée techniquement
Lot n° 03: Fruits et Légumes	Madessi Sarhani Agent grossiste en fruits et légumes Tébessa	Min : 5.892.791,00 DA Max : 6.696.090,00 DA	Min : 5.892.791,00 DA Max : 6.696.090,00 DA	31 points	Offre qualifiée techniquement
lot n° 04 Aliments Générales	Djiffal Mohamed Raouf Commerce de gros de produits associés à la nutrition humaine Tébessa	Min : 1.863.064,50 DA Max : 2.267.393,80 DA	Min : 1.863.064,50 DA Max : 2.252.393,80 DA	42 points	Offre qualifiée techniquement et moins disant
lot n° 05 : Pains	Industrielles Sayad Chaaban Bekkaria Tébessa	Min : 412.500,00 DA Max : 455.250,00 DA	Min : 412.500,00 DA Max : 455.250,00 DA	52 points	Seul offre et qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix effectué par la commission d'évaluation des offres, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de la publication du présent avis dans la presse et le BOMOP (prendre en considération la 1ère publication) auprès de la commission secteur des marchés publics au niveau de la direction de la santé et de la population du Wilaya de Tébessa, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de recours est prorogée jusqu'au premier jour de travail, les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 2023000901 du 29/02/2020

LE SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DE LA PRODUCTION CULTURELLE, SALIM DADA :

Promouvoir l'investissement dans la culture pour sortir l'économie nationale de la culture de consommation

Le secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle, Salim Dada, a mis en avant, jeudi à Boumerdès, «l'importance» de l'investissement public et privé dans le domaine culturel en tant que levier permettant à l'économie nationale de sortir de la culture de consommation à celle de la contribution.



«L'investissement dans le domaine culturel est indéniablement important en tant que source de revenus mais aussi en tant que levier permettant à l'économie nationale de sortir de la culture de consommation à celle de la contribution dans le cadre d'une stratégie économique efficace», a déclaré à la presse M. Dada en marge de l'inauguration de la 2e édition du Salon national de l'investissement dans les métiers de la culture à la Maison de la culture «Rachid Mimouni» à Boumerdès.

A cette occasion, M. Dada a appelé les jeunes désirant passer du statut d'artistes à entrepreneurs ou investisseurs dans le

domaine de la culture à développer un plan de travail et à acquérir les compétences nécessaires en économie, commerce, droit et transactions afin d'assurer la réussite et la viabilité de l'investissement.

Le Salon national de l'investissement dans les métiers de la culture, inauguré par le Secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle, a connu une forte affluente de jeunes universitaires intéressés, a-t-on constaté.

Les domaines d'investissement proposés, notamment l'industrie cinématographique, le théâtre et les arts comme les marionnettes, l'organisation des spectacles

et autres prestations culturelles ont suscité l'intérêt et la curiosité de beaucoup de jeunes.

Les agences de l'emploi, les différents dispositifs de soutien de l'emploi de jeunes et les banques étaient au rendez-vous pour permettre aux étudiants et passionnés des arts de se renseigner sur les mécanismes de financement. Organisé par la direction de la culture en coordination avec la direction de l'emploi de la wilaya de Boumerdès, ce Salon a vu la participation d'une quarantaine d'exposants et entreprises activant dans les domaines de la culture, venus de 10 wilayas du pays.

Atelier international sur l'entrepreneuriat culturel en Algérie en juin

Le secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle Salim Dada a annoncé, jeudi depuis Boumerdès, l'organisation, en juin prochain à Alger, d'un atelier international sur l'entrepreneuriat culturel, en présence d'acteurs et d'opérateurs de différents domaines.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail à la wilaya, le Secrétaire d'Etat a indiqué que cet atelier international, dont la préparation se fait d'arrache-pied, sera suivi de l'organisation, en novembre, du 1er Salon national de l'entrepreneuriat culturel, en présence de tous les acteurs et opérateurs du domaine.

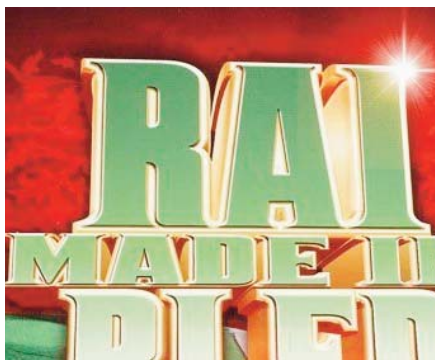
L'appellation «entrepreneuriat culturel» a été retenue comme thème des deux rencontres, précise M. Dada qui explique que «l'entrepreneuriat culturel est un acte positif, de recherche et de prospection» qui repose sur «l'étude de la réalité et des moyens disponibles», et par conséquent, l'éventualité ou la tentative de «faire la différence qui génèrera à son promoteur gain et bénéfice». L'organisation des deux rencontres est intervenue, selon M. Dada, après avoir constaté «l'absence» d'éléments de planification, de commercialisation, de promotion et de formation chez les entrepreneurs ou les promoteurs de projets, ce qui constitue une entrave à tout projet d'investissement dans le domaine qui requiert la compétence professionnelle, culturelle et artistique, a-t-il soutenu.

MUSIQUE

La 1^{re} édition «50 ans de la chanson Raï» début août à Oran

La première édition «50 ans de la chanson Raï» aura lieu début août à Oran, a annoncé jeudi soir le président du comité d'organisation de cet événement.

Nasreddine Touil a indiqué, lors d'un point de presse organisé à la galerie d'arts plastiques «Hadaret El Ain» (Civ oeil), en présence d'artistes, de représentants de la société civile et d'hommes de culture de la ville d'Oran, qu'à l'initiative de l'association «Art et culture et protection du patrimoine musical oranais en partenariat avec l'association pour la promotion des cultures méditerranéennes de Marseille (France) et le concours de plusieurs associations, cette édition des «50 ans de la chanson Raï», placée sous le signe de la Méditerranée «Au cœur d'Oran», sera ouverte aux musiques du monde en prévision des Jeux méditerranéens 2021. «Notre but est de promouvoir la musique Raï sur la scène internationale et plus particulièrement au niveau de l'espace méditerranéen à la faveur de cet événement sportif qui sera un véritable pont de fraternité entre les peuples», a souligné le même interlocuteur, qui précisera que la ville d'Oran accueillera, à l'occasion de ce rendez-vous culturel, un programme varié et riche avec des ensembles folkloriques, des artistes, des artisans, des associations,



des spécialistes de la gastronomie, des agents de voyage, issus de tous les pays du bassin méditerranéen.

Au programme, figurent en bonne place une vingtaine de concerts, des expositions, des parades folkloriques, des animations culturelles dans les places publiques, des spectacles de rue, outre les portes ouvertes sur les sites et monuments historiques que recèlent la ville, des séances de dégustations des plats traditionnels, le tout dans une ambiance aux couleurs méditerranéennes, promettent ses promoteurs.

«Notre objectif est d'inscrire cet événement dans la durée», a déclaré, pour sa part, le président de l'association «Arts, culture et protection du patrimoine musical» d'Oran, Khaled Brahmi Bakhiti, qui a mis en exergue

les atouts dont dispose la ville d'Oran, sa musique, son folklore, sa richesse artisanale et le potentiel touristique dont elle recèle, estimant nécessaire de faire découvrir tout ce trésor aux hôtes.

La présidente l'Association française «Méditerranée Algérie coopération Internationale», Kheira Naman s'est félicité du soutien des gens de la ville d'Oran et des sponsors pour la réussite de cet événement pour la réappropriation de la chanson raï et de son riche patrimoine, notamment sur le plan culturel et touristique, soulignant «c'est la chanson raï qui a renforcé mon lien avec ma ville qui a toujours rayonné sur le plan culturel et je veux contribuer pour apporter un plus et la faire connaître à travers le monde».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
NIF : 000315019036548

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions 65 et 82 du décret présidentiel N°16-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur de l'Environnement de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimale N°02/D.EN/VTO/2019, paru dans les «DK NEWS» du 03.12.2019 et «EL HIWAR» du 04.12.2019 et le BOMOP N°1683 du 08 au 14.12.2019 relatif à «ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION POUR LES DEUX DECHARGES CONTROLEES D'IFFEROUNENE ET TADMAIT» réparti en quatre lots :

- **Lot N°01** : Fourniture et mise en service de deux (02) pelles à chenilles de 21,5 à 26 tonnes en ordre de marche et d'une puissance de 140 à 175 CV net.
- **Lot N°02** : Fourniture et mise en service de deux (02) chargeurs sur pneus de 17 à 20 tonnes en ordre de marche, d'une puissance de 200 à 250 CV et une capacité du godet de 2,5 à 4 m³.
- **Lot N°03** : Acquisition de deux (02) groupes électrogènes de 60 KVA chacun.
- **Lot N°04** : Acquisition de quatre (04) citernes tractables d'eau en acier galvanisé, muni de suppresseurs pour une capacité de 3000 litres chacune de couleur Bleu et Rouge

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, l'attribution provisoire est effectuée comme suit

N° du Lot	Entreprise	Délai d'exécution	Montant de l'offre en TTC (DA)	Note technique /70	Note Financière /30	Cumul (Note technique+ Note Financière)/100	Observation
01	SPA SWEDISH MACHINERY AND TRUCKS ALGERIE (SMT) NIF : 001435072668147	3 mois	31 400 000,00	42,11	30	72,11	• Offre Pré qualifiée • Offre économiquement la plus avantageuse
02		2 mois	22 106 000,00	45,16	30	75,16	• Offre Pré qualifiée • Offre économiquement la plus avantageuse
03	INFRUCTUEUX : POUR ABSENCE DE SOUMISSIIONNAIRES						
04	EURL AGRIPLAST NIF : 001435072668147	Cinq (05) jours	1 428 000,00	50	30	80	• Offre Pré qualifiée • Offre économiquement la plus avantageuse

Les soumissionnaires non retenus intéressés par les résultats détaillés de son offre technique et financière, peuvent se rapprocher des services de la Direction de l'environnement, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou locaux BOMOP, auprès de l'autorité compétente.

ESCRIME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (CADETS-JUNIORS - 4E J):

Les Algériens décrochent 4 nouvelles médailles, dont 1 en or

Les escrimeurs algériens ont remporté jeudi quatre nouvelles médailles (1 or, 3 bronze), lors de la 4^e journée des Championnats d'Afrique (cadets-juniors) qui se disputent jusqu'au 29 février à Cape Coast (Ghana).

La médaille d'or algérienne a été décrochée par Zahra Kahli au sabre féminin juniors, en s'imposant en finale devant la Tunisienne Nadia Benazizi (15-06).

Les médailles de bronze sont revenues à Yousra Zeboudj (sabre, juniors), Adem Dani et Albert Fregil (fleuret, juniors).

Avec ces quatre nouvelles médailles, la moisson algérienne s'élève désormais à 10 médailles (3 or, 2 argent, 5 bronze).

La 5^e journée de compétition, prévue vendredi, sera également consacrée aux épreuves juniors.

L'Algérie prend part à cette compétition avec 11 athlètes avec l'ambition de remporter le «maximum de titres», avait indiqué le président par intérim de la Fédération algérienne, El Hossine Ameziane.

NATATION/ CHAMPIONNATS MAGHRÉBIN JEUNES ET D'AFRIQUE (ZONE 1) ET CHAMPIONNAT D'AFRIQUE OPEN :

304 nageurs présents à la phase qualificative

304 nageurs étaient attendus, hier et aujourd'hui, à la piscine olympique du 1^{er} Mai d'Alger, pour prendre part à la phase qualificative pour le Championnat maghrébin jeunes (minimes, cadets, juniors) et d'Afrique (zone 1), et le championnat d'Afrique Open, a appris l'APS auprès de la fédération algérienne de natation (FAN).

Le Championnat maghrébin jeunes et Championnat d'Afrique (zone 1) auront lieu à Alger au début du mois d'avril prochain, alors que le championnat d'Afrique Open se déroulera à la mi-avril en Afrique du Sud.

Cette phase qualificative verra la présence des meilleurs nageurs sur la scène nationale : 304 nageurs, dont 125 filles, issus de 47 clubs de 11 Ligues de wilayas.

Pour le championnat maghrébin jeunes, trois tranches d'âges ont été établies : minimes (2007-2008), cadets (2005-2006), et juniors (2003-2004), alors que les épreuves du championnat d'Afrique (zone 1) concerneront uniquement les cadets et juniors.

"Seuls les 8 meilleurs nageurs classés aux différentes compétitions nationales et à l'étranger de chaque épreuve des catégories d'âge Open, 2003-2004 et 2005-2006 auront droit à participer à cette compétition", a indiqué le directeur technique national (DTN) de la FAN, Lamine Abderrahmane, qui souligne que "l'objectif principal est de permettre aux nageurs de réaliser les minimas pour participer aux prochaines échéances.

Il y a des athlètes qui ont déjà validé leur qualification mais vont participer pour confirmer leurs performances à l'image d'Abdallah Ardjoune.

D'autres à l'image d'Anis Djaballah, Khansa Belkacemi, et Imene Zitouni, vont concourir pour décrocher leur qualification".

La compétition qualificative se déroulera en deux jours, répartie en quatre séances : matin (9h00) et après-midi (17h00). "Je m'attends à des courses rapides et une concurrence entre les nageurs, d'autant plus que le seuil des minimas est élevé. Chaque nageur a droit de participer à six épreuves au maximum", a estimé le DTN.

Enfin, les organisateurs n'ont pas prévu une remise de médailles pour les trois premiers de chaque course, d'autant que l'objectif de cette compétition est de retenir les meilleurs athlètes devant représenter l'Algérie au championnats maghrébin jeunes (minimes, cadets, juniors) et d'Afrique (zone 1), et le championnat d'Afrique Open.

LUTTE/TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE (PRÉPARATION): Stage en commun des Algériens à Budapest

La sélection algérienne de lutte seniors (messieurs et dames) a entamé jeudi à Budapest (Hongrie) un stage en commun avec son homologue hongroise, en vue du tournoi «Afrique-Océanie», prévu du 13 au 15 mars à El Jadida (Maroc), qualificatif aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo, a appris l'APS de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

La sélection algérienne est conduite par le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjedaa Maâzouz (gréco-romain), Benrahmoun Mohamed (lutte féminine) et Aoune Fayçal (lutte libre).

Ce stage qui se poursuivra jusqu'au 9 mars enregistre la présence de 18 athlètes dont Sid Azara Bachir (87 Kg), Adem Boudjemline (97 kg), Ishak Gaïou (67 Kg), Laouini Abdennour (60 Kg) et Haloui Hamza (130 kg) chez les messieurs et Amel Hamiche (62 kg), Lamia Chemlal (57 kg) et Ibtissem Doudou (50 kg) chez les dames. «Ce stage en

commun donnera l'occasion aux athlètes algériens de se mesurer à leurs homologues hongrois, en vue du tournoi Afrique-Océanie prévu à El Jadida au Maroc.

Nous avons convoqué les cadres de la sélection algérienne qui se sont distingués lors des championnats d'Afrique d'Alger.

C'est la dernière ligne droite avant ce tournoi qualificatif aux JO-2020», a déclaré à l'APS Haoues Idriss, directeur technique national (DTN). Les sélections algériennes de différentes catégories poursuivent le programme de préparation établi par la direction technique na-



tionale en prévision des sportives inscrites au titre de prochaines échéances de cette nouvelle saison.

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS: Les Algériens Ali-Moussa et Abibsi éliminés au second tour

Les tennismen algériens Aymen Ali-Moussa et Mohamed Ali Abibsi, seuls joueurs algériens présents au second tour du tournoi international ITF juniors Mehdi-Bouras qui se déroule au Tennis club d'Hydra (Alger), ont été éliminés après leurs défaites respectivement face aux Français Mehdi Sadaoui, et le Marocain Walid Ahouda.

Ali Moussa et Abibsi ont perdu sur le même score 6-2, 6-2, respectivement, face aux têtes de série N.1 (64e mondial) et N.5 (478e). Les

trois autres Algériens engagés dans ce rendez-vous international ont été éliminés dès les premiers tours.

Il s'agit de Matis Amier, Mohamed Said Ounis et Bouchra Rehab Mebarki.

Les tableaux finaux de ce rendez-vous se déroulent en présence de 64 joueurs (32 garçons et 32 filles) issus de 29 pays.

Les finales du double sont programmées pour le vendredi en après-midi, alors que celles du simple, auront lieu, samedi à partir de

10h00. Amine Mohatat, juge arbitre international algérien (white badge), dirige les tableaux simple et double, tandis que Salah Bouzidani est le directeur du tournoi, dédié à la mémoire de Mehdi Bouras, ancien joueur de l'équipe nationale juniors décédé en 2013 à l'âge de 24 ans.

Il s'agit du second tournoi international des juniors organisé à Alger pour le compte de la saison sportive 2020, après celui clôturé samedi au Tennis club de Bachdjerrah.

HANDBALL :

Le deuxième tournoi des sélections régionales U19 programmé en mars à Oran

La Ligue régionale de handball organisera en mars la deuxième édition du tournoi dédié aux sélections régionales des moins de 19 ans (garçons), a-t-on appris jeudi auprès de cette instance. Cette deuxième édition, à laquelle prendra également part la sélection nationale de la catégorie, aura lieu du 22 au 26 mars, période

coïncidant avec les vacances scolaires, précise-t-on de même source.

La compétition, qui se déroulera pour la deuxième année de suite, sera également une occasion pour rendre hommage à d'anciennes figures dirigeantes de la Ligue régionale oranaise qui ne sont plus de ce monde. Il s'agit de Rahmouni Dah-

mane Mamoul, Gharbi Smail, Rayah Ahmed, Belaid Mohamed, Berouayel Fethi, Merabet Moussa, Tamia Ali et Bahloul Ahmed, souligne la Ligue oranaise qui a retenu deux salles pour abriter les rencontres de l'épreuve, à savoir la salle omnisports Akid-Lotfi à Oran-centre et celle de Oued Tlélat. Le tournoi, que la Ligue régionale ora-

naise tient à en faire une tradition, selon les dires de ses responsables, se voudrait aussi une contribution de sa part pour permettre au staff technique national de détecter de nouveaux jeunes talents capables d'intégrer les rangs de la sélection algérienne en prévision de ses prochains challenges, ajoute-t-on.

DOPAGE/TAS:

Les audiences sur l'exclusion de la Russie fin avril et huis clos

Les audiences sur l'exclusion de la Russie de compétitions sportives internationales à cause d'un scandale de dopage, n'auraient pas lieu avant la fin du mois d'avril et se tiendraient à huis clos, a annoncé vendredi le Tribunal arbitral du sport (TAS).

« Les audiences sur l'exclusion de la Russie ne seront pas publiques et ne tiendront pas avant la fin du mois d'avril 2020, en raison de l'absence d'accord entre toutes les parties concernées », a indiqué le TAS, qui siège à Lausanne, en Suisse. Le

TAS doit rendre une décision concernant l'exclusion pour quatre ans de la Russie des principaux événements internationaux, notamment les Jeux olympiques et tous les championnats du monde, prononcée le 9 décembre par l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour sanctionner la «manipulation» de données de contrôles antidopage remises par Moscou à l'AMA.

Les sanctions prévoient que seuls des sportifs russes triés sur le volet pourront participer aux compétitions, mais sous drapeau neutre et

sans que l'hymne national ne soit joué. La Russie a saisi le TAS pour contester cette décision et une éventuelle suspension ne se ratifie qu'à compter de la décision du Tribunal arbitral du sport. Dans son communiqué, le TAS ne précise pas s'il rendra son verdict avant les Jeux olympiques de Tokyo (24 juillet-9 août). «Le calendrier pour le dépôt des mémoires écrits a été établi et s'appliquera jusqu'à la mi-avril 2020. Les instructions relatives à la tenue d'une audience seront publiées ultérieurement », a indiqué le TAS.

LIGUE 1 (20E JOURNÉE) : Choc CRB-JSK, le MCA en quête de confirmation

Dos au mur, le CR Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1 de football, recevra la JS Kabylie dans un véritable choc du haut du tableau, alors que le dauphin le MC Alger, tentera de confirmer son réveil à domicile face au MC Oran, à l'occasion de la 20e journée, aujourd'hui.

Battu dans le temps additionnel en déplacement face à l'US Biskra (1-0), le Chabab (1e, 36 pts) n'a pas le droit à l'erreur face à la JSK (3e, 32 pts), dans l'optique de préserver son leadership et éviter d'être rejoint par le MCA (2e, 33 pts), ce dernier compte un match en moins à disputer à la maison face au Paradou AC.

Même si le CRB partira largement favori dans son jardin du 20-août 1955, il n'en demeure pas moins que les «Canaris» comptent jouer leur va-tout, et tenter de revenir avec un bon résultat de la capitale qui leur permettrait de rester sur le podium.

Le MCA, qui reste sur deux succès de rang en championnat, dont celui face au rival l'USM Alger (4-0), accueillera le MC Oran (6e, 28 pts), avec la ferme intention de préserver cette dynamique, et éventuellement rejoindre le leader, en cas de faux-pas de ce dernier.

Le MCO, vainqueur lors de la précédente journée devant son public face à l'AS Ain M'lila (3-1), aura à cœur de confirmer ses statistiques en dehors de ses bases, lui qui est parvenu à décrocher 11 points sur 27 possibles de l'extérieur (2 victoires, 5 nuls, 2 défaites).



L'ES Sétif et le CS Constantine, qui occupent conjointement la quatrième place avec 30 points chacun, bénéficieront des faveurs des pronostics, en accueillant respectivement les deux relégués : le NA Hussein-Dey (16e, 16 pts) et le NC Magra (15e, 18 pts).

Une éventuelle défaite des visiteurs les enfonceraient davantage dans les profondeurs du classement. La JS Saoura (7e, 26 pts), visera une deuxième victoire de suite, en accueillant l'USM Alger (9e, 25 pts), dont l'entraîneur Dziri Billel a décidé de claquer la porte, suite à la défaite concédée dans le «big derby» de la capitale.

L'USMA, où rien ne va

plus, est appelée plus que jamais à se remettre en question et relever la tête, pour stopper l'hémorragie, alors que le champion d'Algérie sortant n'a pris qu'un seul point en quatre rencontres, depuis le début de la phase retour.

L'USM Bel-Abbès (7e, 26 pts), recevra l'US Biskra (14e, 18 pts) avec l'intention d'aligner un troisième match sans défaite, et s'approcher davantage du podium.

Toutefois, les statistiques sont largement en défaveur des gars des «Zibans», qui compte huit défaites sur les neuf déplacements effectués depuis le début de l'exercice.

L'AS Ain M'lila (11e, 23

pts), sans la moindre victoire depuis trois journées, devra réapprendre à gagner pour s'éloigner de la zone de turbulences, à l'occasion de la visite du CABB Arreridj (12e, 22 pts), dont les derniers mauvais résultats ont précipité le départ de l'entraîneur suisse-tunisien Moez Bouakaz.

Enfin, rien ne va plus l'ASO Chlef, piégée jeudi à domicile face au Paradou AC (1-0), en ouverture de cette 20e journée.

Une deuxième défaite à la maison depuis le début de la saison pour les Chéliens, qui intervient moins d'une semaine après la lourde défaite concédée à Tizi-Ouzou face à la JSK (4-1).

LIGUE 2 (21E JOURNÉE) : WAT-OM pour l'accession, JSMB- USMH pour la survie

Le choc WA Tlemcen - Olympique Médéa, entre le dauphin qui reçoit le leader, sera à l'affiche de la 21e journée de Ligue 2 algérienne de football, prévue aujourd'hui et qui verra les mal classés JSM Béjaïa et USM El-Harrach se livrer à un duel direct pour le maintien.

Le WAT et l'OM restent l'un comme l'autre sur une défaite, les «Zianides» dans le derby de l'Ouest contre l'ASM Oran (3-2) et les gars du «Titteri» chez le DRB Tadjenanet (1-0).

Les deux antagonistes se trouvent donc dans pratiquement la même situation, à la veille d'une confrontation directe pour l'accession, mais avec peut-être un léger avantage pour le WAT qui, outre l'avantage du terrain, ne souffre pas d'autant de problèmes internes que l'OM.

Même si l'objectif est diamétralement opposé, l'enjeu s'annonce tout aussi important au stade de l'Unité Maghrébine, où la JSMB (avant-dernière) accueille la lanterne rouge USMH.

Un match «six points qui, outre son avantage sur le plan comptable, devrait procurer une confiance supplémentaire au vainqueur, surtout que le chemin vers le maintien est encore long.

Ce chaud duel pour la survie se ste ouvert sur différentes probabilités, car si la JSMB souhaite se racheter de sa dernière défaite chez la JSM Skikda (2-1), les Harrachis, qui eux restent sur une importante victoire contre l'OM Arzew (2-0), voudront probablement confirmer leur réveil.

De son côté, la JSMS, qui est remontée sur la troisième marche du podium grâce à cette victoire contre les Béjaouis, sera appelée à effectuer un périlleux déplacement chez l'Amel Boussaâda qui voudra se racheter de sa dernière défaite chez le MC Saïda.

Mais la JSMS n'aura pas d'autre choix que de réussir un bon résultat au stade Mokhtar-Abdelatif, au risque de se faire éjecter du podium, car le RC Arbaâ et le RC Relizane sont à l'affût.

Un risque à prendre au sérieux pour la JSMS, d'autant que contrairement à elle, ses deux concurrents pour la troisième place seront avantagés aussi bien par le terrain que par le soutien du public, respectivement contre le DRB Tadjenanet et l'AS Khroub.

Autres mal classés, qui à l'instar de l'USMH se livreront à des matchs décisifs pour la survie, l'OM Arzew et le MO Béjaïa, mais avec des fortunes diverses, car si le premier aura l'avantage d'évoluer à domicile contre l'USM Annaba, les «Crabes», eux, devront se déplacer chez le MC El Eulma qui, de surcroît, reste sur une éclatante victoire chez l'USMA (3-1). Le bal de cette 21e journée s'est ouvert jeudi avec le duel ASM Oran - MC Saïda qui a tourné à l'avantage des locaux (1-0).

Le programme

Programme de la 21e journée de Ligue 2 algérienne de football, prévue aujourd'hui (16h00) :

JSM Béjaïa - USM El-Harrach
OM Arzew - USM Annaba
MC El Eulma - MO Béjaïa
RC Relizane - AS Khroub
RC Arbaâ - DRB Tadjenanet
WA Tlemcen - Olympique Médéa
Amel Boussaâda - JSM Skikda

Joué jeudi :

ASMO - MC Saïda 1-0

Classement :	Pts	J
1). O. Médéa	38	20
2). WA Tlemcen	35	20
3). JSM Skikda	33	20
4). RC Arbaâ	32	20
→). ASM Oran	32	21
6). RC Relizane	30	20
→). MC El Eulma	30	20
8). AS Khroub	29	20
9). A. Boussaâda	26	20
→). USM Annaba	26	20
11). MC Saïda	25	21
12). DRB Tadjenanet	24	20
13). OM Arzew	22	20
14). MO Béjaïa	21	20
→). JSM Béjaïa	21	20
16). USM El Harrach	19	20.

TOURNOI UEFA ASSIT U16:

Victoire de la sélection algérienne face à la Lituanie (1-0)

La sélection nationale de football des U16 a battu son homologue de Lituanie, sur le score d'un but à zéro, (mi-temps 0-0), jeudi pour le compte du tournoi UEFA ASSIST des U16 (UEFA Development Tournament Under 16), qui se poursuit à Tirana en Albanie.

Les coéquipiers du gardien Laroussi, aligné pour la première fois depuis le début du tournoi à la place de Benmengoche, ont dominé la première période, sans autant réussir à concrétiser leur ascendant.

Il fallait attendre la seconde mi-temps pour assister à l'unique but de la partie, par l'intermédiaire de Mohamed Rafik Omar à la (66').

Lors de la première rencontre, la sélection algérienne avait été battue par la Géorgie sur le score d'un but à zéro.

Grâce à la victoire face à la Lituanie, l'équipe algérienne prend la seconde place avec trois points, derrière la Géorgie (5 points) et qui s'était imposée aux tirs au but (4-3) face à l'Albanie, après que les deux équipes aient ter-

miné le temps réglementaire du match sur le score d'un but partout.

Il est à rappeler qu'en cas d'égalité dans le match, le règlement de la compétition prévoit de donner un point aux deux équipes, et un autre supplémentaire à la sélection vainqueur.

Les sélections d'Albanie et de Lituanie partagent la 3e position avec le même nombre de point (2 points).

Dimanche 1er mars, l'Algérie disputera son dernier match face à l'Albanie, au National team Center.

Dziri sollicité par quatre clubs mais reste "indécis"

L'entraîneur Dziri Billel, fraîchement démissionnaire de la barre technique de l'USM Alger, a indiqué hier avoir été sollicité par quatre clubs, dont deux de la Ligue 1, mais se dit "indécis" à l'idée de reprendre une autre équipe.

"J'ai été contacté par quatre clubs, dont deux de l'élite, mais à vrai dire, je n'ai rien encore décidé.

Il y'a une possibilité que je m'engage avec une autre formation, comme il est probable de rester sans club jusqu'à la fin de l'exercice.

Pour le moment, je suis

en train de me reposer avant de trancher", a indiqué l'ancien capitaine de l'USMA sur les ondes de la radio nationale.

Dziri Billel, arrivé sur le banc de l'USMA en juillet 2019, a résilié son contrat à l'amiable, à l'issue de la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (0-1), lundi au stade olympique du 5-juillet.

Le club algérois n'a pris qu'un seul point en quatre rencontres, depuis le début de la phase retour.

"J'ai tiré le maximum du groupe, mais il fallait bien

se retirer, car j'ai senti que je ne pouvais pas encore donner plus.

Je préfère laisser ma place à un autre entraîneur pour apporter un plus.

"J'ai pris les commandes dans des conditions assez difficiles, les joueurs sont à féliciter car il se sont donnés à 200%", a-t-il ajouté, estimant que "le départ durant l'intersaison de plusieurs cadors a sérieusement déstabilisé l'équipe qui est en phase de reconstruction". Pour le remplacer, la direction du club a annoncé mercredi soir avoir

trouvé "un accord officiel" avec Abdelkrim Bira, avant que ce dernier ne renonce jeudi à l'idée de diriger le club phare de Soustara pour "des raisons personnelles".

L'USM Alger, éliminée en 16es de finale de la Coupe d'Algérie en déplacement face à l'ASM Oran (1-0), occupe la 9e place au classement de Ligue 1 en compagnie du Paradou AC avec 25 points chacun, à la veille de la 20e journée. Les "rouge et noir" effectueront samedi un déplacement périlleux à Béchar pour affronter la JS Saoura.

Une commission de la Fifa s'oppose à la délocalisation de matches

Pas de matches officiels délocalisés dans un pays étranger: c'est l'avis adopté jeudi par la Commission des «partenaires» («stakeholders committee») de la Fifa, confirmant la position de la fédération internationale face aux tentatives de déplacer des matches de championnat à l'étranger.

La Commission des «partenaires» de la Fifa a validé le principe selon lequel, pour «les matches et compétitions de portée internationale», «les matches nationaux officiels doivent se disputer sur le territoire de l'association concernée».

En octobre 2019, la Ligue espagnole avait tenté de faire jouer Villarreal-Atletico Madrid, rencontre de championnat, à Miami (Etats-Unis), avant qu'un juge madrilène ne donne raison à la Fédération espagnole, qui s'y opposait.

La saison précédente, la Liga avait également souhaité organiser un match Gérone-Barcelone à Miami, sans y parvenir.

Le président de la Fifa Gianni Infantino avait alors averti que celle-ci «n'autorisera(it) pas la tenue de ce match ni aux Etats-Unis ni dans aucune autre localité que le stade de Gérone».

Les matches de Super Coupe, opposant en début de saison vainqueur du championnat et vainqueur de la Coupe nationale, sont en revanche souvent organisés à l'étranger.

APS

CORONAVIRUS/ITALIE: Juventus-Inter et quatre autres matches de Serie A à huis clos ce week-end

Le choc entre la Juventus et l'Inter Milan ainsi que quatre autres matches du championnat d'Italie se dérouleront ce week-end à huis clos du fait de l'épidémie de coronavirus dans la Péninsule, a confirmé jeudi la Ligue italienne de football.

Outre le match entre la Juventus, leader, et l'Inter (3e), les autres rencontres concernées sont Udinese-Fiorentina, AC Milan-Genoa, Parme-Spal et Sassuolo-Brescia.

Selon le dernier bilan, 650 personnes ont été testées positives au nouveau coronavirus en Italie et la maladie y a fait 17 morts. La décision de la Ligue est un prolongement de l'accord donné lundi soir par le gouvernement italien à l'organisation de matches à huis clos dans six régions du nord de l'Italie. Les six régions concernées sont la Lombardie, la Vénétie et le Piémont, les trois les plus touchées par la maladie, mais aussi le Frioul-Vénétie julienne, la Ligurie et l'Emilie-Romagne.

Dans ces six régions, toutes les compétitions sportives en public avaient auparavant été interdites jusqu'à dimanche soir dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus.

La Serie B (2e div.) avait déjà annoncé mercredi que quatre de ses matches se joueraient également ce week-end sans spectateurs. Le match entre la Juventus et l'Inter, surnommé «le Derby d'Italie»,



est chaque année l'un des moments les plus forts de la saison de football. Il met aux prises les deux équipes les plus titrées d'Italie et deux des clubs comptant le plus de supporters dans le pays.

Cette année, il avait en plus une dimension sportive particulière puisque les deux équipes sont lancées avec la Lazio Rome (2e) dans un

match à trois très serré pour la conquête du titre.

Il doit aussi marquer le retour à Turin d'Antonio Conte, entraîneur de l'Inter, qui a joué pendant 13 ans à la Juventus et l'a entraînée trois ans. La progression du nouveau coronavirus en Italie a eu des conséquences importantes sur les calendriers sportifs. Le week-end dernier, qua-

tre matches de Serie A ont ainsi été reportés. Mardi, on a également appris que le match du Tournoi des six nations de rugby entre l'Irlande et l'Italie, prévu le 7 mars à Dublin, était lui aussi reporté. Jeudi soir, le match de Ligue Europa entre l'Inter Milan et le club bulgare de Ludogorets s'est aussi joué à huis clos.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA COMMUNICATION

MINISTERE DE LA COMMUNICATION INVITE LES SYNDICATS DE JOURNALISTES : PARTENAIRES DANS L'ORGANISATION DE LA PROFESSION

Dans le cadre de la concrétisation des 54 engagements du Président de la République, dont le 6^e faisant référence à une presse libre dans le respect de l'éthique et de la déontologie de la profession, le Ministère de la Communication invite ce mardi 03 mars 2020 à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration (ESHRA) de Ain-Benian à partir de 14h00, les différentes organisations et associations syndicales pour dresser un diagnostic sur l'état actuel de la profession des journalistes et les informer sur les différents ateliers concernant le Plan d'Action du Ministère, notamment ceux relatifs au Conseil national de la presse, à la carte du journaliste professionnel et au conseil de la déontologie de la profession.

L'invitation s'adresse à tous les syndicats de la presse

MATIC ENCENSE SOLSKJAER

A l'issue de la victoire de Manchester United hier soir face à Bruges en 16e de finale retour de l'Europa League (5-0), Nemanja Matic s'est montré élogieux envers son entraîneur. Manchester United a su rallier sans encombre les huitièmes de finale de Ligue Europa. Une performance empreinte de maîtrise et qui semble apaiser les mœurs mancunienues. "Solskjaer s'améliore chaque jour", a déclaré le Nemanja Matic quelques minutes après la qualification. "Il acquiert de l'expérience et ce sera de mieux en mieux. Il est un bien meilleur manager qu'il y a un an : il connaît tous les joueurs et il sait exactement ce qu'il doit faire".



Willian a ouvert la porte à un départ

Willian a envoyé un message fort sur sa situation avec Chelsea, à l'issue de la lourde défaite contre le Bayern Munich en huitième de finale aller de la Ligue des Champions (0-3). Interrogé par Estadio Deportivo sur son avenir à Stamford Bridge, alors que son contrat prend fin en juin prochain, le milieu offensif brésilien a confié que le club londonien n'avait pas répondu à ses attentes sur sa prolongation. "C'est une situation difficile car Chelsea m'a offert deux ans et ils ne changeront pas. J'ai dit que je voulais trois ans de plus. Je ne sais vraiment pas si ce sera possible. Mon objectif est de continuer à travailler et à me concentrer sur le reste de la saison, afin que Chelsea puisse continuer à gagner les matches." Depuis le début de saison, le footballeur de 31 ans a participé à 34 matches toutes compétitions confondues, pour 5 buts.

GABRIEL JESUS ÉVOQUE SON AVENIR

L'attaquant brésilien de Manchester City Gabriel Jesus a évoqué sa saison et son avenir dans la presse et semble très heureux en Premier League.

Auteur d'un but et ayant fait expulser le capitaine du Real Madrid Sergio Ramos mercredi, Gabriel Jesus a été auteur d'une très belle prestation avec les Citizens en Ligue des Champions (victoire 2-1 à l'extérieur). Titularisé à la pointe de l'attaque par Pep Guardiola, il a fait très mal aux Merengue grâce à sa technique et sa vitesse d'exécution. Remplaçant de Sergio Agüero dans la hiérarchie, il s'est exprimé concernant son futur et sa saison actuelle dans les colonnes du journal madrilène AS.

"J'ai un contrat avec City et je suis très content de la saison que je fais, de pouvoir jouer, marquer des buts et aider mon équipe. Je suis très content de l'année que je passe et je ne pense pas à ces questions." a expliqué le jeune buteur brésilien. A noter qu'il a inscrit 10 buts en 23 rencontres de Premier League cette saison.

BERNARDO SILVA DONNE SON RÊVE NUMÉRO UN

Banni de la Ligue des Champions pour deux ans, Manchester City pourrait bien vivre un cauchemar en voyant filer tous ses plus grands talents lors du prochain mercato. Petit choucou de Pep Guardiola, Bernardo Silva aurait déjà trouvé un point de chute.

Étincelant sous le maillot Monégasque, Bernardo Silva a réussi à se faire une place de choix dans l'effectif de Pep Guardiola cette saison. Mais les récentes sanctions infligées aux Citizens par l'UEFA pourraient bien contraindre le maestro portugais à faire ses valises plus tôt que prévu. Une nouvelle qui tombe à pic pour le Benfica Lisbonne au vu de l'interview donnée par le joueur au micro d'Eleven Sports.

« Je l'ai dit plusieurs fois. J'ai ce vide, qui est que j'ai quitté Benfica un peu tôt et je pense que je vais revenir. Je pense que s'ils me veulent là-bas, je reviendrai. »



50 millions d'euros sur Aouar ?

Après Ziyech, Chelsea aurait des vues sur le Lyonnais Houssem Aouar. Le club anglais serait prêt à miser plus de 50 millions d'euros sur le milieu français d'après les informations de TMW. Désigné meilleur joueur de Lyon - Juventus mercredi soir (1-0) par l'UEFA, Houssem Aouar continue de gravir les échelons. En l'absence de Memphis Depay, gravement blessé, le numéro 8 des Gones a clairement pris les clés du jeu rhodanien. Le leader technique de l'OL, c'est lui, et ça ne fait aucun doute. Homme des grands matchs depuis le début de saison - il avait notamment sonné la révolte contre Leipzig (2-2) lors de la dernière journée de la phase de groupes en C1 - le milieu de 21 ans a forcément tapé ans l'œil de plusieurs ogres européens. Et ça ne date pas d'hier.

Le Real Madrid viserait Haaland pour l'été

Le Real Madrid serait déjà sur les rangs pour s'attacher les services de l'attaquant norvégien Erling Haaland. Selon les informations du journal Marca, le club de la capitale aurait contacté le Borussia Dortmund afin d'envisager une arrivée de l'ancien artificier du Red Bull Salzburg durant le prochain mercato estival. La Maison Blanche voudrait résoudre ses problèmes offensifs avec le natif de Leeds, recruté cet hiver par le BVB pour 20 millions d'euros. Auteur d'un doublé contre le Paris Saint-Germain en huitième de finale aller de la Ligue des Champions (2-1), le canonier de 19 ans a marqué douze buts en faveur de la formation de Lucien Favre.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

VISITE OFFICIELLE DE TEBBOUNE EN ARABIE SAOUDITE

Entretiens avec le Serviteur des Lieux saints

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu, jeudi à Ryadh, avec le Serviteur des Lieux saints, le roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud.

Lors de ces entretiens qui se sont déroulés au Cabinet royal à Ryadh, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et la concertation sur les questions d'intérêt commun.

Auparavant, une cérémonie officielle a été organisée, au Cabinet royal, par le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, ainsi qu'un déjeuner en l'honneur du Président Tebboune.

M. Tebboune avait entamé, mercredi, une visite d'Etat au Royaume d'Arabie Saoudite, où il a eu des entretiens avec le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, l'émir Mohamed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, vice Premier ministre et ministre de la Défense.

La visite du Président de la République au Royaume d'Arabie Saoudite intervient à l'invitation du Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud

Cérémonie officielle en l'honneur du Président Tebboune

Une cérémonie officielle a été organisée, jeudi à Ryadh, en l'honneur du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud.

La cérémonie officielle a eu lieu, au Cabinet royal, en l'honneur du Président Tebboune, lors de laquelle les hymnes nationaux des deux pays ont été exécutés.

Après avoir échangé les salutations avec de hauts responsables saoudiens, le Président de la République a pris part à un déjeuner offert en son honneur par le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam. M. Tebboune avait entamé mercredi une visite d'Etat en Arabie Saoudite et s'est entretenu, au premier jour de sa visite, avec le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, l'émir Mohamed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, vice Premier ministre et ministre de la Défense.

Avant cet entretien en tête-à-tête, le Président Tebboune avait reçu le prince héritier saoudien qui était accompagné du ministre de l'Énergie l'émir Abdelaziz Ben Salmane, du ministre d'Etat, membre du Conseil des ministres, l'émir Turki ben Mohammed ben Fahd, du ministre de l'Intérieur l'émir Abdelaziz ben Saoud ben Nayef, du ministre des Affaires étrangères l'émir Fayçal ben Farhane, du ministre du Commerce Majid Al Qasabi, du ministre du tourisme Ahmed Al Khatib et du ministre d'Etat aux Affaires des

Etats africains, Ahmed Qattan.

La visite du Président de la République au Royaume d'Arabie Saoudite intervient à l'invitation du Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud.

Entretiens en tête-à-tête avec le prince héritier saoudien

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu en tête-à-tête, mardi au siège de sa résidence à Ryadh, avec le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, l'émir Mohamed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, vice Premier ministre et ministre de la Défense.

Auparavant, le Président Tebboune avait reçu le prince héritier saoudien qui était accompagné du ministre de l'Énergie l'émir Abdelaziz Ben Salmane, du ministre d'Etat, membre du Conseil des ministres, l'émir Turki ben Mohammed ben Fahd, du ministre de l'Intérieur l'émir Abdelaziz ben Saoud ben Nayef, du ministre des Affaires étrangères l'émir Fayçal ben Farhane, du ministre du Commerce Majid Al Qasabi, du ministre du tourisme Ahmed Al Khatib et du ministre d'Etat aux affaires des Etats africains, Ahmed Qattan.

Tebboune remercie la communauté algérienne

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté jeudi ses remerciements pour les "aimables mots" exprimés dans la lettre que lui a adressée la communauté algérienne établie en Arabie Saoudite.

"J'ai reçu avec une immense joie une lettre de notre communauté nationale établie en Arabie Saoudite. Je suis reconnaissant pour leurs aimables mots envers ma personne et leur patrie", a écrit le Président de la République sur sa page Facebook, ajoutant: "Je leur souhaite ainsi qu'à leurs familles tout le bien parmi leurs frères Saoudiens. Merci à vous encore une fois".

Condoléances au Souverain saoudien suite au décès du prince Talal Ben Saoud

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, jeudi, un message de condoléances au Serviteur des Lieux saints, le roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, suite au décès du prince Talal Ben Saoud Ben Abdelaziz Al Saoud.

"Alors que je me trouve en terre sainte du Royaume frère d'Arabie saoudite, j'ai appris la nouvelle du décès du prince Talal Ben Saoud



Ben Abdelaziz Al Saoud. En cette douloureuse circonstance, je tiens à adresser, en mon nom personnel et au nom du peuple algérien, mes sincères condoléances à sa Majesté le roi, à la famille du défunt et à l'ensemble du peuple saoudien frère. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons", a écrit le Président de la République, sur sa page Facebook.

Visite à la Mosquée du Prophète à Médine

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, jeudi après-midi, à la Mosquée du Prophète à Médine, dans le cadre de la visite d'Etat qu'il effectue au Royaume d'Arabie saoudite.

Le Président Tebboune a accompli la prière dans la Mosquée du Prophète et visité la tombe du Prophète (QSSSL). Avant de se rendre à Médine, le Président de la République s'était entretenu, à Ryadh, avec le Serviteur des Lieux saints, le roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, qui a organisé une cérémonie officielle au Cabinet royal en l'honneur du Président Tebboune.

Les deux dirigeants ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et la concertation sur les questions d'intérêt commun. Le Président Tebboune a entamé, mercredi, une visite d'Etat au Royaume d'Arabie Saoudite, où il a eu des entretiens avec le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, l'émir Mohamed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, vice-Premier ministre et ministre de la Défense.

Le Président Tebboune regagne Alger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a regagné Alger jeudi soir après une visite d'Etat en Arabie Saoudite, marquée par une série d'entretiens avec les dirigeants saoudiens.

Au cours de cette visite, le Président Tebboune s'est entretenu avec le Serviteur des Lieux saints, le roi

Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud. Lors de ces entretiens qui se sont déroulés au Cabinet royal à Ryadh, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et la concertation sur les questions d'intérêt commun. Auparavant, une cérémonie officielle a été organisée par le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, ainsi qu'un déjeuner en l'honneur du Président Tebboune.

Au premier jour de sa visite, le Président de la République s'est entretenu en tête-à-tête, au siège de sa résidence à Ryadh, avec le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, l'émir Mohamed Ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, vice Premier ministre et ministre de la Défense.

Il avait reçu également le prince héritier saoudien qui était accompagné du ministre de l'Énergie, l'émir Abdelaziz Ben Salmane, du ministre d'Etat, membre du Conseil des ministres, l'émir Turki ben Mohammed ben Fahd, du ministre de l'Intérieur, l'émir Abdelaziz ben Saoud ben Nayef, du ministre des Affaires étrangères, l'émir Fayçal ben Farhane, du ministre du Commerce Majid Al Qasabi, du ministre du Tourisme Ahmed Al Khatib et du ministre d'Etat aux Affaires des Etats africains, Ahmed Qattan.

Le Président de la République s'est rendu, dans l'après-midi de jeudi, à la Mosquée du Prophète à Médine où il a accompli la prière et visité la tombe du Prophète (QSSSL).

Durant cette visite, le Président Tebboune a présenté ses remerciements pour les "aimables mots" exprimés dans la lettre que lui a adressée la communauté algérienne établie en Arabie Saoudite.

"J'ai reçu avec une immense joie une lettre de notre communauté nationale établie en Arabie Saoudite. Je suis reconnaissant pour leurs aimables mots envers ma personne et leur patrie", a écrit le Président de la République sur sa page Facebook, ajoutant: "Je leur souhaite ainsi qu'à leurs familles tout le bien parmi leurs frères Saoudiens. Merci à vous encore une fois".

ALGÉRIE-TUNISIE

M. Djerad félicite le nouveau chef du gouvernement tunisien

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a félicité, hier, dans un entretien téléphonique, M. Elyes Fakhfakh, à l'occasion de sa nomination au poste de Chef du gouvernement tunisien, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cet entretien, "le Premier ministre a présenté ses chaleureuses félicitations à son homologue tunisien à l'occasion de sa nomination à la tête du gouvernement", précise le communiqué. "S'accordant, par ailleurs, sur l'excellence des liens de fraternité et de solidarité qui unissent les deux pays, les deux responsables ont procédé à un échange de vues sur les voies et moyens de développer davantage les relations bilatérales, en affirmant leur volonté commune de leur insuffler une nouvelle dynamique", note la même source. Le nouveau chef du gouvernement tunisien a officiellement pris ses fonctions vendredi lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec le gouvernement sortant de Youssef Chahed. "Il faut commencer immédiatement le travail pour répondre aux attentes du peuple tunisien, en s'appuyant sur les réalisations accomplies par les gouvernements qui se sont succédés", a-t-il déclaré. Le nouveau gouvernement tunisien a été investi jeudi de la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple après plusieurs semaines de concertations et négociations pour sa formation, ce qui lui ouvrira les portes pour se pencher sur la réalisation de son plan d'action.

DÉCÈS D'IDRISS EL-DJAZAIRI Une carrière vouée aux bonnes causes



L'ancien diplomate algérien Idriss El Djazairi, décédé jeudi soir à l'âge de 88 ans, a voué sa carrière aux bonnes causes, défendant les intérêts suprêmes de son pays et ceux des peuples ravagés par la guerre. Expert émérite en relations internationales, le défunt a été notamment ambassadeur de l'Algérie à Washington dans les années 1990 et représentant permanent de l'Algérie à l'ONU à Genève. Polyglotte et fin connaisseur de dossiers internationaux, il était on ne peut plus naturel qu'on fasse appel à ses bons offices pour régler des conflits au sommet d'Etats indépendants ou d'autres croulant sous les décombres de guerres fratricides. Tout récemment, on lui avait fait appel dans le conflit au Venezuela où un leader de l'opposition, Juan Guaidio, voulait renverser le président Nicolas Maduro, en s'appuyant sur les Etats-Unis tout en se proclamant nouveau président du pays. Outre sa contribution à la levée de l'embargo sur le Soudan, il s'est employé à résoudre le conflit en Syrie où une guerre déchire le pays depuis bientôt une décennie, alimentée de surcroît par des convoitises étrangères. Infatigable en dépit de l'âge, il a enseigné cette année comme professeur dans la prestigieuse université de Cambridge aux Etats-Unis. Digne fils de l'Algérie, il fut aussi, des années durant, président d'honneur de la Fondation Emir-Abdelkader dont il était un des membres fondateurs.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites à Batna

Trois casemates pour terroristes contenant deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, mercredi à Batna, par un détachement de l'Armée nationale populaire, alors qu'un autre détachement a appréhendé, à Sidi Bel-Abbès, un élément de soutien aux groupes terroristes, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Taghda, commune de Larbaâ,

wilaya de Batna/5^e Région militaire, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 26 février 2020, trois (03) casemates pour terroristes contenant des denrées alimentaires et des effets de couchage, ainsi que deux (02) bombes de confection artisanale, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a appréhendé un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Sidi-Bel-Abbès/2^eRM», précise la même source. En outre, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des éléments de la Gendarmerie na-

tionale ont intercepté, à Mascara/2^eRM, deux (02) narcotrafiants et saisi une grande quantité de comprimés psychotropes s'élevant à 309.412 comprimés et une somme d'argent s'élevant à 100 millions de Centimes», alors qu'ils ont arrêté, lors d'une autre opération à Sétif/5^eRM, deux (02) autres narcotrafiants en leur possession 10,2 kilogrammes de kif traité. Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP ont saisi, à Tamanrasset/6^eRM, deux (02) véhicules tout-terrain, (03) groupes électrogènes, (03) marteaux pi-

queurs, (03) détecteurs de métaux et (09) sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que deux (02) chargeurs garnis de munitions. Par ailleurs, des Gardes-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de huit (08) individus à bord d'une embarcation de construction artisanale à Skikda/5^eRM, alors que 36 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet et Tlemcen, ajoute le communiqué du MDN.